



**CHARTRE DE
COOPÉRATION
CULTURELLE**

DES INSTITUTIONS CULTURELLES LYONNAISES

2012 - 2015

CHARTE 3
DE COOPERATION CULTURELLE
DES INSTITUTIONS CULTURELLES LYONNAISES

2012 - 2015

SOMMAIRE

DECLARATION LYONNAISE DE COOPERATION CULTURELLE	6
LES GRANDS PRINCIPES	9
LES AXES DE COOPERATION 2012-2015	10
ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON	11
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON	15
CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION	18
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON	20
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON	22
INSTITUT LUMIERE	24
DIRECTION DES EVENEMENTS ET DE L'ANIMATION – FETE DES LUMIERES	28
DIRECTION DES EVENEMENTS ET DE L'ANIMATION – TOUT L'MONDE DEHORS	30
MAISON DE LA DANSE	32
MUSEE D'ART CONTEMPORAIN	36
MUSEE DE L'IMPRIMERIE	39
MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON	41
MUSEE DES TISSUS ET MUSEE DES ARTS DECORATIFS DE LYON	44
MUSEES GADAGNE	46
OPERA NATIONAL DE LYON	52
AUDITORIUM – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON	55
SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE LYON	58
LES SUBSISTANCES	61
THEATRE DE LA CROIX-ROUSSE SCENE NATIONALE	63
THEATRE DES CELESTINS	66
THEATRE DU POINT DU JOUR	69
THEATRE NOUVELLE GENERATION	70

DECLARATION LYONNAISE DE COOPERATION CULTURELLE POUR LA PERIODE 2012 à 2015

La Ville de Lyon, à travers principalement les Délégations à la Culture, au Patrimoine, aux Grands Evénements et aux Droits des Citoyens, et à la Politique de la Ville, à l'Habitat et au Logement,

La Région Rhône-Alpes, par les Vice-présidences à la Culture et aux Solidarités, à la Politique de la Ville et au Logement,

L'Etat, Direction Régionale des Affaires Culturelles et Préfecture du Rhône, Egalité des chances,

Portent l'ambition et la volonté communes d'impulser des politiques culturelles et artistiques qui participent au développement humain, urbain et responsable de la ville et de ses territoires. Cette ville durable, avec les femmes et les hommes qui y résident, saura être équilibrée, solidaire des territoires et des personnes les plus vulnérables, respectueuse de ses enfants et de ses anciens, enrichie des relations sociales et interculturelles et des savoir faire de chacun, optimiste en l'avenir...

Le réseau lyonnais des établissements et événements culturels, soutenus fortement par les collectivités et l'Etat, s'engage dans cette voie avec volontarisme et désir.

Ils le font dans le respect de leurs missions premières que peuvent être le développement de la lecture publique, l'enseignement des disciplines artistiques, le soutien à la création artistique et la diffusion des œuvres, ou la conservation et la valorisation des éléments de patrimoine commun historique et contemporain.

Les services de la Ville de Lyon, en partenariat avec les services de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes ont animé dès 2002 une démarche qui visait à rendre visibles les actions déjà conduites en ce sens par les institutions et à les inscrire pour les années à venir dans des logiques de coopération culturelle avec les acteurs de la cité, en particulier ceux relevant de la politique de la ville.

Les missions des grands équipements, leurs implications actuelles et à venir dans des démarches territoriales et engagements transversaux, les nouveaux services qu'ils proposent en direction des différents publics ont été réunis au sein d'une première « Charte de Coopération Culturelle » de 2004 à 2007, puis d'une seconde de 2008 à 2011.

La Charte est un document d'information et de travail pour les acteurs culturels, artistiques, éducatifs et de la politique de la ville, document d'engagement et de suivi de cette nouvelle politique.

Après évaluation, et dans le cadre de l'avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2012 à 2014, est proposée une troisième génération de la Charte de Coopération Culturelle, intégrant prioritairement les besoins et objectifs de développement de nos quartiers inscrits en Politique de la Ville, et plus ouverte aux enjeux citoyens, éducatifs et environnementaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Un référentiel d'évaluation la complète.

Elle constitue par ailleurs la contribution de la Ville de Lyon à une future Charte de Coopération Culturelle de l'agglomération lyonnaise.

Ensemble, il s'agit de continuer à inventer, à Lyon, une voie singulière pour une politique culturelle ouverte à la démocratie, au développement et à la solidarité et pour une politique de rénovation urbaine nourrie de culture et d'art et inscrite dans le développement de la cité.

Lyon, le 26 mars 2013

L'Adjoint au Maire de Lyon délégué à la culture et au patrimoine, aux grands événements et aux droits des citoyens,

L'Adjoint au Maire de Lyon délégué à la politique de la ville, à l'habitat et au logement,

La Préfète Déléguée pour l'Égalité des Chances du Rhône, auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Département du Rhône,

La Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes à la culture à la lutte contre les discriminations,

La Vice-présidente de la Région Rhône-Alpes aux solidarités, à la politique de la ville et au logement,

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles Rhône-Alpes,

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon

La Conservatrice des Archives Municipales,

Le Directeur de la Bibliothèque Municipale de Lyon,

La Conservatrice du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation,

Le Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon,

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts de Lyon,

Le Directeur de l'Institut Lumière,

Le Directeur du service événements de la Ville de Lyon,

La Directrice de la Maison de la Danse,

Le Conservateur du Musée d'Art Contemporain,

Le Directeur du Musée de l'Imprimerie,

La Conservatrice du Musée des Beaux-arts,

La Conservatrice des Musées Gadagne,

Le Directeur du Musée des Tissus et du Musée des Arts Décoratifs

Le Directeur de l'Opéra National de Lyon

Le Directeur de l'Auditorium / Orchestre National de Lyon,

La Directrice du Service Archéologique de Lyon,

Le Directeur, la Directrice déléguée des Subsistances,

Le Directeur de La Croix Rousse Scène nationale,

La Directrice, le co-Directeur du Théâtre des Célestins,

Le Directeur du Théâtre du Point du Jour,

Le Directeur, la co-directrice du Théâtre Nouvelle Génération.

LES GRANDS PRINCIPES

La Charte de Coopération Culturelle 2012 / 2015 est un document de travail à destination des acteurs associatifs, culturels et artistiques, sociaux, éducatifs, ou travaillant dans le cadre de la Politique de la Ville.

Une grille des engagements et des améliorations attendus contribuant au développement urbain et humain de la cité, et en priorité en direction des territoires et des personnes les plus en difficulté a été élaborée et inscrite dans l'avenant au CUCS 2012 / 2014.

La Charte de coopération culturelle présente, dans ce cadre, les engagements et les actions proposés par les grands établissements et événements culturels lyonnais.

- en direction des territoires dits « sensibles » de la ville et de territoires de projets : les Pentès de la Croix-Rousse (1er arrdt), Moncey/Voltaire (3ème), la Guillotière, Gerland (7ème), Ménival, Sœur Janin et Jeunet (5ème), Mermoz, Etats-Unis, Langlet-Santy, Moulin à Vent (8ème), Vaise, Vergoin, La Duchère (9ème), les périmètres des Missions « Quartiers Anciens », « Gerland », « Entrée Est » ;
- sur des thèmes transversaux à l'échelle de la ville : prise en compte des territoires et des personnes les plus fragiles, prise en compte de l'expression des diversités culturelles, organisation du partage des savoirs, accès à l'éducation, rapport à l'environnement et démocratie participative ;
- pour la garantie du droit d'accès de chacun à la culture et à l'art et le développement de projets en direction des personnes handicapées, personnes incarcérées, personnes hospitalisées, personnes âgées, personnes en difficulté sociale ou économique.

L'implication des établissements culturels, le développement d'actions ou de nouveaux services se font sur leurs ressources et moyens humains et financiers habituels.

Une fiche pour chaque établissement culturel présente principalement le référent « coopération culturelle » de l'établissement, la présentation synthétique et vulgarisée de ses missions premières, les moyens publics - financiers, RH - dont il dispose et les engagements pris jusqu'en 2015 sur des axes et des territoires choisis parmi ceux présentés plus haut et les grands dispositifs ou orientations en direction des publics dits « empêchés ».

Une Mission de coopération culturelle, à la Direction des affaires culturelles de la Ville, assure l'accompagnement de la mise en œuvre de cette charte ainsi que son évaluation qualitative et quantitative.

LES AXES DE COOPERATION 2012-2015

Etablissements ►

Engagements ▼

Archives Municipales
Bibliothèque Municipale
CHRD
Conservatoire de Lyon
ENYBA
Institut Lumière
Evénements
Maison de la Danse
Musée d'Art Contemporain
Musée de l'Imprimerie
Musée des Beaux-Arts
Musées Gadagne
Opéra de Lyon
Auditorium ONL
Service Archéologique
Les Subsistances
Théâtre de la Croix-Rousse
Théâtre des Célestins
TNG

Engagements ▼	Archives Municipales	Bibliothèque Municipale	CHRD	Conservatoire de Lyon	ENYBA	Institut Lumière	Evénements	Maison de la Danse	Musée d'Art Contemporain	Musée de l'Imprimerie	Musée des Beaux-Arts	Musées Gadagne	Opéra de Lyon	Auditorium ONL	Service Archéologique	Les Subsistances	Théâtre de la Croix-Rousse	Théâtre des Célestins	TNG
PCT Quartiers anciens																			
Publics fragiles																			
Interculturalité, accueil des nouveaux arrivants																			
Partage de connaissance Patrimoine Unesco																			
Lien entre espace public et culture																			
Lien entre développement économique et Culture																			
PCT Pentes Croix-Rousse																			
Priorité : Personnes isolées, âgées, Jeunes																			
Ouverture du réseau à d'autres thématiques																			
Patrimoine immatériel																			
Modes d'habiter																			
PCT Moncey-Voltaire Guillotière																			
Valorisation de la diversité : Minorités les moins visibles, Interculturalité / espaces publics																			
Aller vers les habitants les plus fragiles (Publics à cibler)																			
Espace public-culture en particulier Art/ végétal																			
Pôle musical de territoire																			
PCT 5ème / Ménéval, Sœur Janin, Jeunet																			
Chemineurs / art / végétal																			
Liens avec le reste de l'arrondissement et le reste de Lyon																			
Végétal : Jeunet																			
Cirque : Ménéval																			
Participation citoyenne ; Janin																			
Public Jeune																			
PCT Citées sociales / Gerland																			
Appropriation ressources proximité																			
Prendre en compte la valeur patrimoniale des cités sociales																			
Nature / projets participatifs																			
Partage de connaissances autour des sciences du vivant																			
Pratiques culturelles et mémoires des habitants																			
PCT Entrée Est (Lyon 08)																			
Centralité des Etats Unis																			
Culture / PEL notamment culture scientifique																			
Santé																			
Histoire industrielle																			
Diversité culturelle																			
Environnement / cadre de vie																			
PCT Moulin à vent																			
Liens et circulations avec l'environnement : dos Layat, 8ème, Gerland																			
Initiatives festives dans l'espace public																			
Futur équipement socio culturel Garon Duret																			
PCT Langlet Santy																			
Diversité culturelle (genre, religions)																			
Lien culture PEL (Identités, Culture scientifique)																			
Préparer ANRU 2																			
Initiatives festives																			
PCT Etats Unis																			
Implication habitants																			
Inter génération																			
Appropriation du patrimoine par les nouveaux arrivants																			
Utopie urbaine																			
Centralité																			
Diversité culturelle																			
PCT Mermoz																			
Entrée de ville																			
Danse																			
Projet salle Genton / MIC																			
Accueil étudiants																			
Culture scientifique																			
Lien Festif / espaces publics																			
Lien Culture / PEL																			
Art renouvellement urbain																			
Alimentation / nature / culture																			
PCT Vaise																			
Rencontre entre anciens et nouveaux habitants																			
Prise en compte des publics les plus en difficulté																			
Publics jeune																			
Nouvelles connections : Rives de Saône, Parc Vallon, Cressonnière, Champvert																			

Etablissements ►

Engagements ▼

		Archives Municipales	Bibliothèque Municipale	CHRD	Conservatoire de Lyon	ENSBA	Institut Lumière	Evénements	Maison de la Danse	Musée d'Art Contemporain	Musée de l'Imprimerie	Musée des Beaux-Arts	Musées Tissus et des Arts décoratifs	Opéra de Lyon	Auditorium ONJ	Service Archéologique	Les Substances	Théâtre de la Croix-Rouge	Théâtre des Célestins	TNG	
Territoires	PCT Vergoin																				
	Mobilités « douces, vertes » de proximité : berges de Saône, sentiers pédestres																				
	Mobilisation des ressources culturelles																				
	Pôle social et culturel																				
	Langues, écriture, lecture																				
	Participation des habitants																				
	PCT Duchère																				
	Accompagner les transformations urbaines et sociales et le changement d'image : festival, résidences																				
	Mobilité																				
	Diversité culturelle																				
Rencontre anciens nouveaux habitants																					
Equipements																					
Château Sauvegarde : art et Rénouveau urbain, préparation ANRU 2, étude d'implantation d'équipement																					
Pouvoir d'agir des habitants																					
Art Nature																					
Thématiques	Social																				
	Habitants des quartiers prioritaires																				
	Personnes en parcours d'insertion socio professionnelle																				
	Personnes âgées																				
	Publics « jeune »																				
	F/H, égalité, mixité...																				
	Personnes présentant un handicap,																				
	Publics dits « empêchés » (Hôpital, prison...)																				
	Educatif																				
	Mise en cohérence à l'échelle territoriale des projets éducatifs PEL, projets culturels de territoire PCT et projets d'éducation artistique PTEAC																				
	Présence dans l'école des créateurs et opérateurs culturels																				
	Accès des jeunes des quartiers aux filières culturelles de l'enseignement supérieur																				
	ressources du champ culturel pour promouvoir une éducation tout au long de la vie																				
	Participation et processus démocratique																				
	Amélioration de la participation aux projets																				
	Amélioration des processus de concertation et de décision																				
	En suscitant et accompagnant les initiatives des habitants																				
	En développant la question culturelle au sein des conseils de quartier																				
	Accès et partage des connaissances et des savoirs																				
	En donnant une place équitable aux savoirs populaires et aux savoirs, savants																				
En organisant un partage des connaissances, appliqué aux problématiques des territoires																					
En développant les relations entre sciences et sociétés																					
En développant une culture scientifique et technique partagée																					
Prise en compte des diversités et partage d'idées et de valeurs communes																					
Lutter contre les discriminations dans le champ de la culture																					
Favoriser l'accès à la citoyenneté																					
Elaborer des états des lieux de la diversité																					
Accompagner l'expression des groupes et des pratiques minoritaires ou émergents																					
Créer les conditions d'une dynamique interculturelle																					
Histoire et connaissance partagée des différentes cultures																					
Reconnaître et valoriser l'expression des diversités culturelles dans l'espace public																					
Rôle du créateur dans sa capacité à préfigurer les systèmes interculturels,																					
Actions spécifiques en direction des artistes étrangers ou issus de la diversité.																					
Prise en compte des questions environnementales																					
Eco responsabilité, Plans Climats Energie Territoriaux																					
Dimension végétale, environnementale des projets artistiques dans les espaces publics ou urbains																					
Elaboration d'un autre rapport au monde, à l'environnement naturel																					

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON



Direction Anne-Catherine MARIN
Référente Cécile LONJON, chargée de l'action pédagogique
1, place des Archives, 69002 LYON
Tél Ligne directe : 04 78 92 32 66 Standard : 04 78 92 32
Mail cecile.lonjon@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Situées à la charnière de l'hyper centre de Lyon et du nouveau quartier de "La Confluence", les Archives municipales de Lyon allient passé et modernisme. En effet, derrière sa grande façade de verre, cet ancien centre de tri postal entièrement réhabilité renferme une grande partie de l'histoire de Lyon. Faire la preuve, garder la trace, éclairer les recherches de demain, telles sont les missions de ce service public accessible à tous, qui participe à la constitution et à la transmission de la mémoire de la ville.

L'équipe des Archives s'attache ainsi à collecter les documents produits par les services municipaux et les archives d'origine privée, les conserver, et les rendre utilisables et communicables par l'élaboration d'outils de recherche. De façon complémentaire, des expositions, des visites, des animations et des publications permettent de transmettre et de partager ce patrimoine auprès du plus grand nombre. Enfin le site internet des Archives : www.archives-lyon.fr offre de nombreuses ressources en ligne sur l'histoire de Lyon.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Etablissement en régie municipale directe

Budget général 2011 : 317 000 € en fonctionnement (hors frais de personnel)

Dont : moyens généraux : 80 000 € ; communication : 17 000 € ; action culturelle et pédagogique : 97 000 €.

Frais de personnel en 2011 : 1 558 620 €. Ressources humaines : 38,5 personnes

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Gratuité d'accès à la salle de lecture pour la consultation des archives.

Gratuité des activités de médiation pour les groupes et les individuels : visite des expositions, ateliers pédagogiques, soirées conférences et projections.

Gratuité (sous condition) des visites-découvertes du bâtiment des archives.

Horaires

Horaires d'ouverture de la salle de consultation : lundi de 11h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h.

Horaires d'ouverture des expositions : du mardi au samedi de 13h à 18h

Accessibilité aux personnes handicapées

Tous les espaces publics des archives sont accessibles aux handicapés.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Cités sociales de Gerland

Engagements sur toutes les thématiques du projet culturel de territoire

Accompagnement de l'appropriation des équipements et des espaces publics par les habitants des Cités sociales et des événements

Ouverture de la Cité jardin à la ville en valorisant sa dimension patrimoniale

Soutien à des projets participatifs autour de la nature dans la ville

Partage de connaissances sur les sciences du vivant

Connaître et valoriser les pratiques culturelles et les mémoires des habitants en travaillant notamment des liens avec les acteurs de l'éducation

Entrée Est (Lyon 8ème) : Mermoz et Langlet-Santy

Développer des liens entre la culture et l'éducation (culture scientifique notamment)

Valoriser l'histoire industrielle comme emblème du territoire

Etats-Unis

Appropriation du patrimoine par les populations arrivées récemment

Accompagnement du renforcement d'image d'un quartier qui porte l'utopie urbaine

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Habitants des quartiers prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socio professionnelle

Programmation de visites des expositions et du bâtiment en lien avec des structures d'insertion

Personnes âgées

Personnes présentant un handicap

Engagements dans le champ éducatif

Mise en cohérence à l'échelle territoriale des projets éducatifs PEL, projets culturels de territoire PCT et projets d'éducation artistique PTEAC.

Programme « Mon patrimoine et moi » coordonné avec les Musées Gadagne : Depuis 2005, ce projet éducatif sensibilise les élèves lyonnais de cycle 3 au patrimoine urbain de proximité. Les enseignants s'engagent pour une durée de deux ans et bénéficient d'un accompagnement renforcé dans la construction et le suivi de leur projet.

Le patrimoine et moi est une opération conduite en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Rhône, la Direction des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, et la Ville de Lyon (Direction à l'Education, mission site historique, musées Gadagne et Archives municipales de Lyon).

Engagement de 2 écoles sur 5 en quartier CUCS.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

En donnant une place équitable aux savoirs populaires et aux savoirs savants,

En organisant un partage des connaissances, appliqué aux problématiques des territoires,

En développant les relations entre sciences et sociétés.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Histoire et connaissance partagée des différentes cultures.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Eco-responsabilité liées aux actions culturelles et événementielles, et place de la culture dans l'élaboration des Plans Climats Energie Territoriaux.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence : 2010

Quelques indicateurs...

Les Archives ont accueilli 15% d'élèves d'écoles maternelles et primaires en quartiers CUCS

Organisation d'une demi-journée de sensibilisation aux archives privées pour des associations en lien avec la politique de la ville. En 2010 et 2011, 4 fonds ont été collectés en lien avec la politique de la ville.

Part du budget : 3 731€ et 50h d'ETP

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LYON

BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE
DE LYON



Direction Gilles EBOLI
Référentes Agnès AUDOIN, direction Adjointe des territoires et Clotilde CHARRETON, responsable Pôle Mobile et coordinatrice réseau médiateurs
30, bd Vivier Merle 69003 LYON
Tél 04 78 62 18 00
Mails aaudoin@bm-lyon.fr ; ccharreton@bm-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

La bibliothèque municipale de Lyon est constituée d'un réseau de 15 bibliothèques (la Bibliothèque de la Part-Dieu, 12 bibliothèques d'arrondissement et 2 médiathèques présentes dans l'ensemble des quartiers de Lyon), et de 3 bibliobus desservant soit directement des quartiers soit des collectivités adultes ou enfants. D'autre part et d'ici 2015, 3 nouvelles bibliothèques verront le jour, dans les quartiers de Lacassagne, Gerland et du 6ème ardt. : ces 2 dernières viendront remplacer les 2 anciennes structures.

Les missions de la BmL sont multiples. Elles vont de la conservation et de la valorisation d'un patrimoine écrit et graphique jusqu'à des actions de promotion du livre et de la lecture dans les quartiers en passant par une forte activité de prêt (environ 3 millions de prêts par an), d'aide à la recherche documentaire, d'éducation et d'animations culturelles et numériques. En prise directe avec les mutations de la société et du territoire, la BmL joue un rôle important dans l'appropriation des TIC par le plus grand nombre (à travers des services type guichet du savoir - <http://www.guichetdusavoir.org/> ; ou encore la bibliothèque numérique bientôt en ligne sur le site).

La BmL accueille des personnes de tous âges et de toutes « conditions » (2.4 millions d'entrées par an, plus de 80 000 emprunteurs lyonnais). Ses différents établissements constituent des lieux de convivialité ou se renforce le lien social et intergénérationnel, des lieux constitutifs d'un véritable « espace public du savoir ». C'est pourquoi elle joue, par leur mission propre, un rôle important dans le développement d'une culture solidaire.

Réseau des bibliothèques d'arrondissement : www.bm-lyon.fr.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Etablissement de la Ville de Lyon en régie municipale directe.

Ressources humaines : Le personnel de la BmL comptait au 31 décembre 2011, 423.1 équivalent temps plein.

Budget 2012 : environ 18 millions d'euros, dont 17 pour l'enveloppe personnel.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Prêts de livres gratuits : chômeurs, bénéficiaires du fond de solidarité et personnes non imposables.

Médiations et communications spécifiques

Renforcement des services aux publics empêchés.

Relance du travail de l'association Bibadom (participation au CA, fiche projet d'établissement consacrée au portage à domicile).

Rythmes d'ouverture

L'ensemble des horaires est disponible sur www.bm-lyon.fr.

Accessibilité aux personnes handicapées

Postes informatiques pour personnes malvoyantes disponibles dans les espaces numériques.

En complément de l'association Bibadom, service de navette +.

Formation des personnels à la LSF et usages informatiques.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes de la Croix-Rousse

Prendre en compte les publics les plus fragiles dans la dynamique culturelle du quartier et en particulier : les personnes les plus isolées socialement, les personnes âgées, les jeunes en rupture scolaire.
Travailler sous l'angle de la pratique des langues (FLE) et de l'interculturel.
Poursuivre les partenariats et interventions avec les structures sociales et de santé.

Moncey-Voltaire / Guillotière

Valoriser la diversité culturelle en mettant l'accent sur les habitants les plus en difficultés.
Actualiser et valoriser les musiques de quartier.
Travailler sur la thématique Art / végétal en lien avec le « projet jardin » de la BmL.

Ménival / Janin / Jeunet

Poursuivre les liens avec l'ensemble du 5ème arrondissement et avec le bas du 9ème.
Accompagner et valoriser les pratiques des jeunes (pratiques amateurs et numériques).
Focale sur Janin et sur Jeunet, via le bibliobus.

Cités sociales de Gerland

Travailler sur les 2 thématiques végétal/nature et l'homme et la science comme emblèmes du quartier
Partager des connaissances sur les sciences du vivant en lien avec le Biopôle et les grandes écoles implantées à Gerland
Préparer l'ouverture de la nouvelle bibliothèque

Lyon 8ème / Mermoz / Etats-Unis / Langlet-Santy/ Moulin à Vent

Développer les liens entre culture et éducation (culture scientifique).
Valoriser les emblèmes du territoire que sont la santé via Cap Culture santé.
Conforter les actions en lien Forum Réfugiés et actions hors les murs.
Renforcer la présence de la médiathèque et ses médiateurs sur un territoire élargi, en lien avec le bibliobus.
Activer un projet rayonnant autour de la danse en lien avec la Maison de la danse et la médiathèque de Vaise.
Tisser du lien intergénérationnel ente nouveaux habitants et anciens du quartier des Etats-Unis.
Afficher l'identité « arts urbains » comme un atout patrimonial vivant et dynamique.
Poursuivre l'action culturelle avec les partenaires éducatifs sous l'angle des questions d'identités et la question du genre, en lien avec le fonds de la Part-Dieu.

Vaise/Vergoin

Favoriser les rencontres et anciens habitants.
Aller vers les habitants les plus en difficultés en partenariat avec le CSC.
Accompagner les nouvelles connexions (tunnel Croix Rousse, rives de Saône..).
Pérenniser les cycles du type gourmandises ou ElectroChoc, Favoriser les résidences de jeunes compagnies en lien avec le TNG ou les Subsistances.
Prévoir un arrêt du bibliobus au Vergoin.

Duchère

Ancrer le nouvel équipement (ouverture juin 2011) sur le territoire.
Pérenniser les actions fortes avec les partenaires sociaux du quartier et les compagnies en résidence.
Développer une action avec les personnes âgées et ateliers intergénérationnels.
Travailler sur la parentalité avec la Maison du Rhône et autres partenaires associatifs.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socio professionnelle

Partenariat des bibliothèques avec les missions locales autour de la formation et des métiers.
Accompagnement des personnes en demande d'EMT.

Personnes présentant un handicap

Accueil régulier d'adultes et d'enfants handicapés.
Développer l'accessibilité pour chaque action culturelle.
Favoriser le contact entre personnels et personnes handicapées.

Publics dits empêchés

PRISON : La BmL intervient à 2 niveaux :

- Mise à disposition de personnels pour conseils techniques et accompagnement dans la gestion et l'animation des bibliothèques de prison.
- Mise à disposition d'intervenants.

HOPITAL : Partenariat avec l'association des bibliothèques d'hôpitaux.

Engagements dans l'amélioration de la participation et des processus démocratiques

Accompagnement des porteurs de projets dans l'amélioration de la participation aux projets.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

Développer une culture scientifique partagée : Ateliers, site web rénové, guichet du savoir pour faciliter l'accès à tous et à distance.

Favoriser l'usage public et gratuit d'internet et des technologies dans les bibliothèques grâce aux espaces numériques, le wifi et la consultation rapide.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Favoriser l'accès à la citoyenneté :

Diversification de l'offre documentaire pour tous publics dans le sens de l'intégration sociale.
Conforter les langues maternelles et l'apprentissage du français.

Reconnaître et valoriser l'expression des diversités culturelles dans l'espace public :

Participation à la mise en réseau et à la capitalisation des expériences et à la valorisation des productions des projets.

Histoire et connaissance partagée des différentes cultures :

Valorisation des espaces multimédias comme supports possibles de collectes de mémoire et diffusion.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Arrivée très prochaine d'un nouvel ingénieur pour prise en charge question développement durable sur l'ensemble de la BmL + nouvel agent prévention / sécurité à venir.

REFERENTIEL D'EVALUATION – en cours

Quelques indicateurs...

Etat des lieux des actions de médiation réalisées en cours.

Objectif de géolocalisation des abonnés et bénéficiaires d'actions, et d'amélioration des outils d'évaluation sur 2013 et 2014.

CENTRE D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION



Direction Isabelle DORE-RIVE Agnès AUDOIN, direction
Référente Céline FAYET, responsable jeune public
14, avenue Berthelot 69007 LYON
Tél 04 78 62 18 00
Mails audoin@bm-lyon.fr ; ccharreton@bm-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Depuis son inauguration en 1992, le CHRD est devenu un lieu de mémoire incontournable à Lyon et dans la région Rhône-Alpes : le musée a accueilli plus d'un million de visiteurs et programmé plus de quatre-vingt expositions temporaires.

Au terme d'une année de rénovation, le CHRD offre un nouveau parcours muséographique dont le discours et la scénographie ont profondément évolué. Placés au cœur du nouveau projet, objets et documents d'archives issus des collections du musée sont présentés à travers un parcours de 300 m² principalement centré sur la découverte des particularités de la Résistance dans le contexte urbain de la ville de Lyon. La présence de nombreux témoignages d'anciens résistants et déportés dans l'espace d'exposition constitue désormais l'un des principaux fils rouges de la nouvelle visite. Enfin, la photographie à laquelle le CHRD donne une place importante tant comme document d'archives que geste contemporain, artistique et militant, est un rouage essentiel de la nouvelle scénographie.

Outre sa nouvelle exposition permanente, le Centre d'Histoire renouera avec un rythme soutenu d'animations : expositions temporaires, conférences, projections, colloques, autres vecteurs permettant de rendre compte et de débattre de la recherche. Cette programmation tend à prolonger la réflexion du musée vers le monde contemporain, en abordant des sujets d'histoire immédiate, comme dernièrement les expositions sur les Roms roumains de Lyon ou encore la bande dessinée et la Seconde Guerre mondiale.

Le public scolaire représente près de la moitié du public du CHRD. Une attention toute particulière est donc portée à la pédagogie et à l'offre jeune public avec notamment des visites commentées, des ateliers... Depuis quelques années, une politique des publics volontaire a été engagée afin de proposer à chacun des publics une offre adaptée et élargie. Enfants, adultes, néophyte ou spécialiste, publics spécifiques (handicapés, détenus, etc.) l'objectif est de rendre accessibles les ressources du Centre au plus large public possible, en multipliant les modes d'approches et d'appropriation des contenus et la muséographie.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Etablissement municipal en régie directe labellisé Musée de France.

Ressources Humaines : 25 personnes en ETP (26 personnes)

Direction scientifique : 2, Budget et ressources humaines : 1, Documentation : 2, Communication : 1, Graphisme : 1, Service aux publics : 3, Responsable du service intérieur : 1, Accueil : 11, Comptabilité : 1, Responsable administratif et financier : 1, Secrétariat : 2.

Budget général prévisionnel en 2013 : 1 401 000 €

Personnel Ville de Lyon : environ 980 000€

Fonctionnement (hors entretien de l'établissement) :

- Produit : Ville de Lyon : 421 000 €, subventions : 35 000 €, autofinancement : 126 000 €
- Charges : Fonctionnement : 39 000 €, Centre de documentation : 5 500 €, Communication institutionnelle : 44 000 €, Exposition permanente : 22 000 €, Expositions temporaires : 250 000 €, Services aux publics : 41 000 €

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Gratuité de l'ensemble des espaces du musée aux jeunes de – de 18 ans / Gratuité de l'exposition permanente pour les – de 26 ans.

Accès à l'ensemble des espaces du musée : 5 € tarif plein / 3 € tarif réduit.

Accès exposition permanente : 4 € tarif plein / 2 € tarif réduit.

Accès exposition temporaire (sous-sol) : 4 € tarif plein / 2 € tarif réduit.

Médiations et communications spécifiques

Publics scolaires : contact préalable avec l'enseignant pour réservation, réunion de rentrée et visite-découverte gratuite des expositions temporaires pour les professeurs, communication par programme semestriel, site web et newsletter.

Animations pour les groupes scolaires : visites commentées et ateliers (45€ par classe), outils et supports de médiations (gratuits).
Jeune public hors temps scolaire : animations lors des vacances scolaires, visite en famille, parcours-jeu 8-12 ans de l'exposition permanente.
Adultes : visites commentées le week-end, programmation culturelle (conférences, projections, lectures...)
Publics handicapés : visites LSF, visites pour les déficients visuels.

Horaires

Pour les scolaires : du mardi au vendredi, de 9h à 17h30.
Pour le grand public : du mercredi au dimanche, de 10h à 18h, sans interruption. Fermé les jours fériés sauf le 8 mai.

Accessibilité aux personnes handicapées

Adaptation du lieu à l'accueil de publics handicapés. Label tourisme et handicap.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Cités sociales de Gerland

Appropriation des ressources culturelles de proximité

Dans le cadre de la réouverture, accentuer la communication auprès de ce secteur, tisser des relations avec les acteurs sociaux notamment le centre social et l'antenne MJC pour proposer différentes activités.

Etats-Unis

Implication des habitants

Sous le modèle des indexations collaboratives proposées par les services d'archives, initier une indexation participative du fonds Rougé en proposant aux habitants un temps de rencontre convivial autour de ces photos (cafés mémoire). Ce projet pourrait aboutir, dans un second temps, à une petite expo de photos Rougé du quartier durant la 2nde GM.

Vergoin

Mobilisation des ressources culturelles.

Accompagner l'ouverture du pôle social et culturel en positionnant le CHRD comme un lieu ressources d'activités culturelles.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Publics jeunes

Renforcement de liens avec les centres sociaux, MJC, éducation populaire.

Publics handicapés

Réactivation du réseau et offre spécifique.

Engagements dans le champ éducatif

Attention particulière à accorder aux établissements des quartiers CUCS.

Mise en place de projets spécifiques (classe à PAC, Patrimoine et moi, appel à projets éducatif régional - « Mémoires ») pour l'année scolaire 2013-14.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence : 2010

Quelques indicateurs...

Le CHRD a accueilli sur les abonnés Carte musées, 9,5% d'habitants des quartiers CUCS de Lyon. Les habitants CUCS représentent 0,6 % des visiteurs (entrées individuelles).

6% des scolaires accueillis sont issus d'établissements scolaires en quartiers CUCS.

Objectif de géolocalisation des personnes s'étant abonnées à la carte musée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

Part du budget : 2 435 € et 70h d'ETP

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE LYON



Direction Alain JACQUON
Référente Nathalie LEVERRIER MELLET, directrice adjointe
4 montée Cardinal Decourtray, 69321 LYON Cedex 05
Tél 04 78 15 09 67
Mails nathalie.mellet@conservatoire-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (CRR) dispense un enseignement vocal, instrumental, chorégraphique et théâtral à près de 2 900 élèves, et propose plus de 40 disciplines. Deux types de scolarité y sont possibles : un parcours traditionnel hors temps scolaire ou bien un parcours intégré dans une classe à horaires aménagés du CE2 à la terminale.

S'appuyant sur une large équipe pédagogique, compétente et diversifiée de 240 enseignants, le Conservatoire se propose de donner à chacun les moyens artistiques et techniques de réaliser au mieux son projet personnel, qu'il s'agisse d'une pratique amateur de qualité ou, pour quelques uns, de se préparer à une orientation professionnalisante, conformément aux normes préconisées par le Ministère de la culture.

Grâce à une politique de décentralisation développée de longue date, il peut largement s'ouvrir à un grand nombre d'enfants de la Ville de Lyon et de l'agglomération lyonnaise. Présent sur sept arrondissements, il développe une politique de décentralisation et de proximité avec les quartiers (MJC, équipements socioculturels, mairies, établissements scolaires).

Dans son projet d'établissement (2011-2015) le Conservatoire donne priorité à quelques options fondamentales : élargir l'accès au conservatoire, améliorer la proposition pédagogique, échanger et animer.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Le conservatoire est depuis 1990 un syndicat mixte associant la Ville de Lyon et le Département du Rhône. Son activité principale se déroule sur la colline de Fourvière dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lyon.

Ressources Humaines : 240 enseignants, 60 agents administratifs et techniques.

Budget 2012 : environ 11 500 000 €.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Concerts : la plupart des concerts proposés par le Conservatoire sont gratuits (environ 200/an).

Scolarité : Les foyers non imposables bénéficient de tarifs allégés des droits d'inscription au CRR. Tarifs spécifiques pour certains ateliers (ateliers voix et pratiques d'ensemble) et stages hors cursus traditionnels.

Horaires

Le Conservatoire est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 22h et de 8h45 à 17h le samedi.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les locaux du Conservatoire de Fourvière ne sont hélas pas accessibles aux personnes handicapées ; certaines antennes sont toutefois adaptées.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Moncey-Voltaire / Guillotière

Participer à la mise en œuvre d'un pôle musical de territoire avec deux axes d'intervention : le développement de partenariats avec les structures du quartier (CRAP, Maison Pour Tous) et la mise en place d'une action pédagogique (percussions et danse) forte au sein de l'école élémentaire Paul Painlevé en temps scolaire et périscolaire.

Etats-Unis

Partenariat solide avec le projet ECLAIR du réseau du collège Longchambon, en associant tous les acteurs culturels du quartier.

Duchère

Conforter l'implantation du conservatoire sur le territoire et élargir son audience à de nouveaux publics en renforçant l'attractivité de la section (accueil de groupes, nouvelles esthétiques,...) et les liens avec les établissements scolaires de proximité et les structures socioculturelles. Dans ce but, le CRR a nommé un Musicien Intervenant (dumiste), chargé de mission, afin de réfléchir et imaginer un projet pédagogique innovant répondant au volet culture du GPV.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes handicapées

Le Conservatoire collabore depuis 2004 avec la Ferme du Vinatier dans l'encadrement d'enfants et adolescents psychotiques. Les ateliers de pratiques musicales sont co-encadrés par des Musiciens Intervenants du Conservatoire (bénéficiant d'une formation spécifique) et des personnels soignants.

Le Conservatoire accueille et accompagne également l'action de l'association LETHE MUSICALE qui propose un apprentissage musical adapté à des personnes handicapées. Des auditions réunissent personnes handicapées et élèves instrumentistes du Conservatoire.

Le Conservatoire vient dernièrement de créer un poste de « référent handicap », chargé d'accompagner les enseignants dans la prise en charge d'élèves en situation de handicap.

Publics « empêchés » (hôpital) et personnes âgées

Le Conservatoire intervient régulièrement dans des structures de soins et propose des concerts et animations adaptées aux publics de ces établissements.

Le Conservatoire participe au projet d'offre culturelle pour les seniors mis en place par les délégations culture et personnes âgées de la Ville de Lyon. Annuellement ce sont plus de 20 concerts proposés dans les Résidences pour Personnes Agées et les EHPAD gérés par la Ville, auxquelles s'ajoutent de nombreuses demandes ponctuelles.

Un engagement sur les questions de diversité culturelle

Le Conservatoire a le souci de repenser les projets pédagogiques de ses antennes en fonction de l'implantation de celles-ci sur le territoire dans le but de proposer des actions spécifiques pouvant accueillir un public plus large, notamment dans les quartiers Etats-Unis et Duchère.

Des partenariats sont engagés avec des structures culturelles de proximité comme avec « la cité des pianistes » (8ème) : projet conçu sur le temps scolaire et périscolaire à l'école Giono, le collège Longchambon et l'antenne du Conservatoire.

Culture – éducation

Le Conservatoire est missionné par la Ville de Lyon pour dispenser l'éducation musicale dans les écoles élémentaires. Environ 400 heures/hebdomadaires sont animées par des musiciens intervenants du Conservatoire. Les projets sont sélectionnés en fonction de leur pertinence pédagogique et de l'implantation des écoles sur le territoire dans le but d'offrir l'accès à la culture au plus grand nombre.

Des ateliers périscolaires autour de la découverte instrumentale sont développés dans des écoles comme Doisneau (1er), Painlevé (3è), Giono (8è), prioritairement dans les quartiers CUCS.

Des projets culturels forts ont lieu chaque année : Les chantiers de la Création en partenariat avec L'ONL, des Orchestres à l'Ecole, des rencontres avec des artistes.

Le Conservatoire est partie prenante du dispositif Enfance Art et Langages, à travers la participation d'étudiants musiciens et danseurs.

Par ailleurs, le conservatoire a nommé des Musiciens Intervenants référents par bassin de vie (découpage PEL) dans le but de mieux connaître les structures de proximité et de penser l'éducation artistique dans la globalité du temps de l'enfant.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence : 2009

Quelques indicateurs...

Budget consacré à la Charte 43 300 €

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON



Direction Emmanuel TIBLOUX
Référente Elise CHANEY, relations extérieures, suivi des diplômés
8 bis, quai Saint Vincent 69001 Lyon
Tél 04.72.00.11.71
Mail elise.chaney@ensba-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

L'École Nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon, à travers deux options - art et design - forme des artistes et des créateurs. Elle est conçue comme un laboratoire de recherche et d'expérimentation, délibérément ouvert sur la réalité artistique contemporaine.

Elle vise à réaliser les conditions d'une professionnalisation de haut niveau.

Les diplômés délivrés sont des diplômés nationaux. Après une année propédeutique d'initiation aux connaissances fondamentales sanctionnée par un examen, l'étudiant a le choix entre 2 options : art et design.

Il existe deux diplômes dans chacune des 2 options :

- le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) après 3 années d'études. Le DNAP est un diplôme de niveau III. Il permet, par équivalence, de poursuivre des études universitaires ; il permet aussi l'inscription au CAPES d'arts plastiques.
- le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) après 5 années d'études. Le DNSEP est un diplôme valant grade de master.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Etablissement supérieur d'enseignement artistique, géré par un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), habilité par l'Etat.

Ressources Humaines : 122 agents permanents.

Budget général 2012 : 8.257.000 €.

- Produits : Conseil Régional 515.000€, Ministère de la Culture 425.000€, Ville 6.883.000€, autres 402.000 €.
- Charges : fonctionnement hors personnel 2.937.000€, masse salariale 5.320.000€.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Quartiers concernés par des opérations de renouvellement ou d'aménagement urbain

Initier une réflexion sur des collaborations entre des opérations de renouvellement ou d'aménagement urbain et certains enseignants de l'école notamment Mesdames Sonja Dicquemare et Monique Deregibus et Monsieur Niek Van de Stieg. Ces collaborations pourraient trouver existence sur la thématique de l'art dans la ville et le design d'espace.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle

Permettre à des personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle d'accéder aux ateliers d'art plastique.

Engagements dans le champ éducatif

Faciliter l'accès des jeunes des quartiers aux filières culturelles de l'enseignement supérieur.

Initier une réflexion sur des actions de sensibilisation aux pratiques artistiques et d'information autour des institutions et métiers de la culture pour des jeunes des quartiers sensibles.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence : 2011-2012

Quelques indicateurs...

12 habitants des quartiers CUCS inscrits dans les ateliers de pratiques plastiques amateurs.

Part du budget consacré à la Charte : 15 % d'un ETP (directeur des pratiques plastiques amateurs).

INSTITUT LUMIERE



Direction Thierry FREMEAUX
Référents Karine CHIEZE, chargée de mission groupes et publics et Alban LIEBL, chargé de mission scolaire et jeune public
25, rue du Premier Film BP 8051 69352 Lyon Cedex 08
Tél 04 78 78 18 95
Mails kchieze@institut-lumiere.org / aliebl@institut-lumiere.org

PRESENTATION GENERALE

L'Institut Lumière est installé depuis 1982 au coeur de Monplaisir, quartier historique de Lyon où les frères Lumière ont inventé le Cinématographe et tourné La Sortie des usines Lumière, premier film de l'histoire du cinéma. C'est également le lieu de naissance de l'Autochrome, la plaque photographique instantanée en couleur. Le site Lumière, sur le lieu même des usines et habitations de la famille Lumière est composé aujourd'hui d'une salle de cinéma sous le Hangar du Premier-Film, d'un Musée et d'une bibliothèque dans la maison d'Antoine Lumière, père de Louis et Auguste. L'Institut Lumière, est une institution culturelle dédiée au patrimoine cinématographique et à la valorisation de l'oeuvre des Lumière et propose aujourd'hui plusieurs activités vers les différents publics. A la fois musée et cinémathèque, il est une véritable "maison du cinéma".

Au sein même du Hangar du Premier-Film, où les frères Lumière ont tourné Sortie d'usines en 1895, premier film de l'histoire du Cinématographe, l'Institut Lumière propose des séances quotidiennes dans une salle de 269 fauteuils équipée d'un grand écran et du son numérique. Sur le mode d'une véritable cinémathèque : séances avec invités, rétrospectives, cycles thématiques, films jeune public...

Le Musée Lumière permet de découvrir les extraordinaires inventions des frères Lumière au gré de projections et d'interactivité sur les 4 niveaux du Château Lumière, villa d'Antoine, père des deux célèbres inventeurs. Il est conçu pour toutes les générations grâce à une muséographie surprenante : projections de films Lumière commentés, les premières caméras, l'explication de l'invention des Autochromes, les premières photographies en couleur, travaux sur le relief, objets insolites...

Créé en octobre 2009, le festival Lumière entièrement dédié à l'histoire du cinéma, est destiné au grand public. Il s'étend sur l'ensemble des 57 communes du territoire du Grand Lyon, en présence de nombreux artistes et personnalités dont le quartier de la Duchère (avec Ciné Duchère).

Une fois par an, la ville natale du Cinématographe Lumière invite le monde du cinéma pour y célébrer sa vitalité et sa mémoire. Cette manifestation visite le patrimoine international pour réaffirmer que l'amour du cinéma s'inscrit de façon inédite dans nos mémoires collectives. Au coeur du festival, le Prix Lumière, défini comme un acte récompensant une personnalité du cinéma pour l'ensemble de son oeuvre et pour le lien particulier qu'il entretient avec l'histoire du cinéma. Il a été remis en 2009 à Clint Eastwood, en 2010 à Milos Forman, en 2011 à Gérard Depardieu, Ken Loach en 2012.

Fondé par l'historien du cinéma Raymond Chirat, un centre de documentation est installé au 3ème étage du château Lumière. Il comporte les archives « non films » de l'Institut Lumière : livres, dossiers thématiques, revues, photographies, affiches, scénarios. Ce lieu d'information et de documentation sur le thème du cinéma offre aussi un accès à internet et des bases de données. Une équipe spécialisée est à la disposition de tous les visiteurs.

L'édition : pour la mémoire du cinéma, l'Institut Lumière et l'éditeur Actes Sud publient régulièrement des livres de cinéma. Une vingtaine de titres sont actuellement disponibles dans la collection, dont les plus récents sont Conversations avec Billy Wilder de Cameron Crowe, Amis américains de Bertrand Tavernier, Alfred Hitchcock : une vie d'ombres et de lumière de Patrick McGilligan et La Parade est passée de Kevin Brownlow. L'Institut Lumière a également lancé sa propre collection DVD en éditant sept films de Michael Powell et Emeric Pressburger : Les Chaussons rouges, Le Narcisse noir, Colonel Blimp, 49e parallèle, A Canterbury Tale, Je sais où je vais et Le Voyeur.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources Humaines : 29.17 ETP hors festival

Budget 2012 : 5 000 000 euros 60 % de subventions, 40% de ressources propres.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

- Cinéma :

18% des ventes de billets sont faites dans le cadre d'un abonnement. Choix des séances totalement libre. Des

tarifs adaptés : - de 18 ans, tarif réduit (Enseignants, étudiants, + 60 ans.), carte M'Ra/Région Rhône-Alpes.

Séances jeune Public tarif préférentiel pour tous : 3,50 €,

- Musée : idem + Gratuit – 7 ans,
- Festival : Tarif unique pour tous : 6€ / Accréditation 5€. Tarif de groupes pour toutes les activités,
- Bibliothèque : 3€ (2€ pour étudiant), gratuit si abonné.

Culture Pour Tous : des places offertes pour chaque rétrospectives à l'Institut et au festival.

Pass culture : valables sur toutes les séances à l'Institut Lumière + toutes les séances du festival (hors Prix Lumière)

+ Invitations Lyon campus, 50 invitations réparties séances Institut et Festival .

Kibлинд : une place gratuite à chaque ouverture de carte + 40 places à chaque rétro.

Accessibilité aux personnes handicapées

Huit places sont réservées dans la salle de cinéma du Hangar aux personnes à mobilité réduite. Accès direct.

Réflexion menée avec la Ville de Lyon sur la question de l'accessibilité des personnes handicapées au Musée Lumière.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Lyon 8ème / Mermoz / Etats-Unis / Langlet-Santy/ Moulin à Vent

Projection de films accompagnée d'un débat à l'issue de la séance.

Ateliers sur le langage du cinéma.

Visites guidées.

Développement des ateliers et visites en famille.

Enrichissement du regard et développement de l'esprit critique par de la médiation lors des séances et des ateliers de lecture d'images.

Tarifs réduits pour les enfants sur les séances de cinéma. Gratuité pour les accompagnateurs sur les séances cinéma jeune public Institut Lumière et Festival.

Sur le quartier des Etats-Unis, partenariat avec le Musée urbain Tony Garnier autour des années 30 à l'occasion des 80 ans du quartier et de l'exposition «Vive le confort moderne » à partir d'octobre 2013.

Sur Mermoz, réflexions en cours pour appuyer l'axe danse.

Quelques exemples d'associations partenaires : Associations du quartier, MUTG, Ebulliscience, Centre social des Etats Unis, Laënnec, MJC Monplaisir, MJC Laënnec-Mermoz, Maisons de retraites, écoles et Mairie du 8ème.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Ouverture culturelle aux personnes rattachées aux foyers de jeunes travailleurs et plus généralement via la Mission Insertion Culture,

400 bénévoles participent au festival Lumière parmi lesquels environ 30% d'étudiants et 15% de personnes en recherche d'emploi. Ces bénévoles apprennent, à travers des missions très précises, les fondamentaux de

l'organisation d'un événement culturel, son rapport avec le public et la façon dont il croise un territoire donné.

Intervenant dans toute l'agglomération, les étudiants sont sensibilisés à la diversité des publics et à une multiplicité de modes de déploiement de l'événement en fonction des publics visés. Un travail a été initié il y a trois ans avec des associations participant à l'insertion des publics jeunes dans des événements du territoire, avec la mise en place de stages dans le cadre du festival (ex : partenariat développé avec l'association Côté projet). Signature en 2012 de la charte des 100 entreprises pour l'emploi.

Personnes âgées

Développement des contacts auprès des animateurs des maisons de retraite pour l'organisation de séances dédiées ou participation à des séances programmées avec des tarifs réduits.

Publics jeunes/scolaires

L'élaboration du programme pédagogique se fait en concertation avec les instances éducatives ou professionnelles spécialisées et le corps enseignant. Il est également ajusté à la problématique et aux enjeux des différents territoires concernés dans l'agglomération lyonnaise et dans toute la région Rhône-Alpes.

Le secteur pédagogique a pour objectif de faire découvrir toutes les dimensions de conservation et de restauration du patrimoine cinématographique et les enjeux liés aux nouvelles technologies qui leur sont liés.

Deux axes éducatifs sont privilégiés :

- une approche historique et patrimoniale (la visite de l'exposition; l'atelier d'histoire du cinéma...),
- une approche culturelle et esthétique (le langage du cinéma; l'analyse de film; le festival Lumière; les projections de films...).

Un programme pédagogique spécifique a été mis en œuvre depuis 2009 dans le cadre du festival Lumière.

De 1992, date de sa création à aujourd'hui, le service pédagogique de l'Institut Lumière a multiplié par dix son activité passant de 5000 à 50 000 élèves qui participent aux activités proposées par saison scolaire.

Ce sont au total plus de 10 000 enfants et jeunes qui sont touchés par les actions de sensibilisation pédagogique au sein du festival Lumière.

Publics empêchés

Mise en place d'équipement pour permettre aux non voyants de suivre des séances en audio-description lors du festival.

Visite guidée du musée avec des interprètes en langue des signes.

Boucle auditive pour les malentendants sur les séances de cinéma de l'Institut.

Présentation et projection d'une séance à la maison d'arrêt de Lyon-Corbas avec pour la première fois une séance mixte. Cette séance a été présentée par l'actrice Emmanuelle Devos.

Culture à l'hôpital

Places offertes pour la séance jeune public du festival aux associations d'aide aux familles et aux jeunes en difficultés ou hospitalisés (ADIAF, UEHC, Flamme de la vie, Alged, ALPES, centres sociaux).

Projection à l'hôpital femme mère enfant pendant le festival en partenariat avec les Toiles enchantées : projection du film proposé à la Halle Tony Garnier, le même jour à la même heure devant environ 80 enfants de l'HFME. La séance est présentée par un intervenant de l'Institut Lumière.

Ateliers sur le pré-cinéma sur place avec des enfants hospitalisés.

Ateliers et activités pédagogiques décrites ci-dessus proposées aux associations d'insertion ou d'aide aux jeunes en difficulté ou plus éloignés de l'offre culturelle.

Engagements dans le champ éducatif (dans le cadre scolaire ou dans le cadre de partenariat avec des associations)

Volonté de prioriser les écoles des quartiers CUCS du 8e.

L'ensemble des activités proposées sont à la fois intégrées dans un parcours global qui permet de toucher plusieurs dimensions dans l'approche du patrimoine cinématographique et des propositions « à la carte », mise en œuvre en prenant en compte la spécificité de chaque public. Elles cherchent à conjuguer apprentissages théoriques, approches par la pratique et rencontres de professionnels :

- La visite du Musée Lumière,
- L'atelier découverte du langage cinématographique,
- L'atelier découverte du pré-cinéma,
- Les documentaires pédagogiques sur l'histoire du cinéma,
- L'école du spectateur,
- L'atelier d'initiation à la pratique vidéo,
- Les projections à la carte,
- Les ciné-conférences Histoire et cinéma.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

La bibliothèque Raymond Chirat permet un accès à plus de 30 000 dossiers de presse, 10 000 ouvrages cinéma et autres documents. Le personnel ressource s'emploie à aiguiller les lecteurs dans leurs recherches.

Valorisation des fonds patrimoniaux par des expositions dans les bibliothèques, les centres culturels, les entreprises...

Conférences cinéma pour tous les publics.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Festival bas carbone via plusieurs partenariats : participation au projet de reconstruction du refuge du goûter (Mont Blanc), plantation de ressources végétales autour du Lac Léman. Modes de transport écologiques : trajets en voitures électriques, tickets de métro offerts aux accrédités.

Réduction de nos documents papier au profit de la e-communication.

Tri des déchets bureau à travers la collecte de papiers (La corbeille bleue).

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

La bibliothèque Raymond Chirat permet un accès à plus de 30 000 dossiers de presse, 10 000 ouvrages cinéma et autres documents. Le personnel ressource s'emploie à aiguiller les lecteurs dans leurs recherches.

Valorisation des fonds patrimoniaux par des expositions dans les bibliothèques, les centres culturels, les entreprises...
Conférences cinéma pour tous les publics.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Festival bas carbone via plusieurs partenariats : participation au projet de reconstruction du refuge du goûter (Mont Blanc), plantation de ressources végétales autour du Lac Léman. Modes de transport écologiques : trajets en voitures électriques, tickets de métro offerts aux accrédités.

Réduction de nos documents papier au profit de la e-communication.

Tri des déchets bureau à travers la collecte de papiers (La corbeille bleue).

DIRECTION DES EVENEMENTS ET DE L'ANIMATION – Fête des Lumières



Direction Jean-François ZURAWIK
Référent Gilles FLOURET, chargé de projets centre-ville
Mairie de Lyon, 69205 Lyon Cedex 01
Mail gilles.flouret@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

La Fête des Lumières a été créée par la Ville de Lyon en 1999 autour de la fête traditionnelle du « 8 décembre » et à l'appui d'une politique ambitieuse de la lumière dans la ville, concrétisée par le Plan Lumière. C'est l'occasion d'inviter des concepteurs de toutes disciplines à réaliser des projets éphémères en lumière qui traduisent la richesse et la diversité de la création contemporaine : artistes, scénographes, architectes, vidéastes, designers et concepteurs lumière.

Pendant 4 soirs, les spectateurs peuvent assister de 18h à 1h du matin à de nombreuses mises en lumière dans le centre ville ainsi que dans les arrondissements de Lyon. Pour ces derniers, c'est l'occasion d'une rencontre avec les Lyonnais autour de la lumière avec des projets participatifs, interactifs, conviviaux et festifs.

La Fête des Lumières attire chaque année des centaines de milliers de promeneurs dans les rues de Lyon (environ 2 millions de visiteurs), pour le spectacle inédit d'une ville transfigurée par la lumière.

Les principales ambitions de la Fête des Lumières sont de :

- proposer à la curiosité des Lyonnais et des touristes, néophytes et professionnels, des scénographies innovantes, surprenantes, mobiles, sur des sites traditionnels ou insolites mettant en valeur le patrimoine architectural de la ville,
- remettre aux goûts du jour « le lumignon », spécificité lyonnaise qui rend la Fête des Lumières unique,
- permettre aux Lyonnais de se réapproprier la fête au travers d'opérations participatives, caritatives et festives comme les fresques géantes réalisées à base de lumignons place Bellecour ou les initiatives de proximité mises en oeuvre par des acteurs locaux dans les arrondissements.

Autour de la fête et depuis 2001, des colloques, les Rencontres de la Lumière, sont l'occasion d'échanger et de partager des expériences nationales et internationales dans le domaine de la lumière : lumière urbaine, aménagement du territoire, mise en valeur du patrimoine bâti, développement durable. Le réseau LUCI, association internationale qui regroupe des villes intéressées par la lumière urbaine, est mis à contribution sur la coordination de ces rencontres.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources Humaines : L'équipe de la Fête des Lumières (composée de 5 personnes et enrichie d'une équipe technique en septembre) est intégrée à la Direction des Evénements et de l'Animation, sous la Direction de la Communication Externe de la Ville de Lyon et sous la supervision du Cabinet du Maire.

Elle collabore pour l'organisation de « Lyon 8 décembre – Fête des lumières » avec différents services, en particulier la Direction de l'Eclairage Public.

Budget 2012 : 2 600 000€

Dont partenariat privé : 1 300 000 € (mécénat financier, aide technique et valorisation, projets associés).

S'ajoutent des budgets complémentaires provenant des services Communication, Direction de l'Eclairage Public et de la Direction de l'Economie, du Commerce et de l'Artisanat à la Ville de Lyon.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Toutes les manifestations sont gratuites.

Accessibilité aux personnes handicapées.

Le souci de rendre accessible les installations pour le plus grand nombre reste une priorité pour la Fête des Lumières.

Visite de la Fête des Lumières par les personnes en situation de handicap.

Dans le cadre du circuit de visite de la Fête des Lumières mis en place pour les personnes en situation de handicap, les malvoyants bénéficient d'un commentaire spécialement adapté à leur handicap, les accompagnateurs des visites recevant une formation spécifique.

Les artistes se mobilisent et proposent des installations pouvant répondre aux besoins des malvoyants.

Les accompagnateurs, mis à la disposition par la Fête des Lumières, sont formés pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

Un interprète en langue des signes peut être mis à disposition, en collaboration avec la Délégation Santé et Handicap de la Ville de Lyon.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Des entrées territoriales plurielles :

De par ses objectifs de proximité, les manifestations de « la Fête des Lumières » participent d'une meilleure répartition de l'offre culturelle sur le territoire lyonnais. Plus d'une centaine de lieux sont investis chaque année, notamment dans les quartiers prioritaires.

Le dispositif de résidence :

Dans le cadre de « La Fête des Lumières », La Ville de Lyon, l'Etat et la Région, soutiennent chaque année un dispositif de résidences, développées sur les territoires définis comme prioritaires par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon. Les résidences sont des projets inscrits dans la durée de septembre à décembre, impliquant les acteurs locaux et les habitants en amont, dans la mesure du possible dans l'espace public. Ces projets font l'objet d'une présentation au public dans les quartiers comme en centre ville durant les 4 soirées de la Fête des Lumières.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires :

Volonté de la gratuité totale de l'ensemble des projets, organisation ouverte dans l'espace public comme moyen primordial de la démocratisation culturelle.

Développement et intégration à la programmation générale de l'ensemble des manifestations du territoire, la Fête est une entité unique, que les projets soient en centre ville comme dans les quartiers CUCS.

Volonté de présenter une très grande majorité de créations originales.

Relier tradition, histoire de la ville à un événement culturel de première importance internationale.

Concentrer les moyens pour inciter et soutenir un ou des projets participatifs en amont de la Fête invitant habitants et structures associatives des quartiers CUCS, intégrant des participants de l'ensemble de la ville.

Le projet est alors présenté en avant première dans des zones prioritaires et également dans le centre de la fête pendant les 4 soirs de la manifestation.

Première en 2012 avec l'organisation d'une parade lumineuse regroupant 200 bénévoles dont 40% issus des zones CUCS.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Réduction de l'impression du programme papier (300 000 exemplaires depuis 2010 contre 520 000 en 2009) soit 14,7 tonnes de papier économisé par année.

Développement de l'utilisation de systèmes basse consommation pour un grand nombre d'installations de la Fête.

Incitation forte à l'utilisation des transports en commun urbains : métro, bus. Plus de 6 Millions de voyages sur le réseau des TCL en 2011.

Incitation à l'utilisation des TER, trafic renforcé et réduction des prix de 50%, en hausse de 17% par rapport à 2010, (14 369 clients ont bénéficié de l'offre).

Action pédagogiques, en lien avec le partenaire RECYLUM dans des écoles de la ville et développement d'un trophée de « l'œuvre lumière éco-responsable », un projet élu par les enfants parmi 5 projets répondants à des critères d'éco responsabilité.

Critères environnementaux, sociaux et solidaires compris.

DIRECTION DES EVENEMENTS ET DE L'ANIMATION – Tout l'Monde Dehors



Direction Jean-François ZURAWIK
Référente Audrey ALLEMAND, Chargée de projets animations culturelles (Tout l'Monde Dehors et les événements culturels)
Mairie de Lyon, 69205 Lyon Cedex 01
Tel 04 72 10 48 52
Mail tmd@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Tout l'Monde Dehors !

« Tout l'Monde Dehors ! » propose chaque été, depuis 2002, dans les 9 arrondissements de Lyon plus de 250 rendez-vous artistiques et participatifs gratuits dans l'espace public : concerts, pièces de théâtre, contes, cinéma en plein air, initiations à la danse, bals, fêtes, événements pluridisciplinaires, et activités autour du jeu.

La programmation est structurée d'une part autour de projets de proximité, très ancrés sur un territoire, et d'autre part autour de projets dont le rayonnement est à l'échelle de toute la Ville. Trois temps forts rythment la programmation : Réunissant plus de 45 chorales de tous styles et de tous âges, le temps fort « Tout l'monde chante ! » propose une balade musicale à la rencontre de plus de 1 500 choristes amateurs.

« Tout l'monde danse ! » invite toute la ville à danser, avec en incontournables les bals du 14 juillet sur les quais de Saône.

« Tout l'monde joue ! » invite les Lyonnais à découvrir le jeu sous toutes ses formes : des jeux de plateau classiques aux jeux de rôles en passant par les jeux d'adresse (jeu de lancer, de palet, de boules...), les jeux de figurines, les jeux de cartes, les jeux traditionnels (échec, go, dames), des jeux surdimensionnés pour rassembler petits et grands.

« Tout l'Monde Dehors ! » rassemble chaque année près de 100 000 Lyonnais.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources Humaines : 1 chargé de projets événements culturels (50%), stagiaire sur 6 mois, et 3 agents de la DEA en appui (1 coordinatrice technique, 1 assistante gestionnaire, 1 assistante administration et communication).

Budget 2012 : 421 906 € (DEA)

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Toutes les manifestations sont gratuites.

Accessibilité aux personnes handicapées : Voir ci-dessous.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Des entrées territoriales plurielles :

De par ses objectifs de proximité, les manifestations « Tout l'monde dehors ! » participent d'une meilleure répartition de l'offre culturelle sur le territoire Lyonnais. Plus d'une centaine de lieux sont investis chaque année, notamment dans les quartiers prioritaires.

Le dispositif de résidence :

Dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! », la Ville de Lyon, l'Etat et la Région, soutiennent chaque année deux résidences, développées sur les territoires définis comme prioritaires par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon. Les résidences sont des projets inscrits dans la durée (de mars jusqu'à l'été), impliquant les acteurs locaux et les habitants en amont, dans la mesure du possible dans l'espace public. Ces projets font l'objet d'une présentation au public sous une forme inédite dans le cadre de « Tout l'monde dehors ! ». Des projets de résidence inter-quartiers peuvent être proposés, afin de créer des passerelles entre habitants de quartiers différents.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes en situation de handicap

En partenariat avec l'AMAAC et le CARPA, une formation des saisonniers à l'accueil des personnes en situation de handicap a été organisée en 2012, ainsi qu'un diagnostic portant sur l'accessibilité de la centaine de lieux investis. L'objectif est qu'à terme les lieux proposés dans le cadre de la programmation soient très largement accessibles à tous.

Publics empêchés (prisons)

Quai du Polar développe des actions en prison.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Reconnaître et valoriser l'expression des diversités culturelles dans l'espace public :

les Jeudis des Musiques du Monde (organisateur Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes)

Rendez-vous incontournable de l'été lyonnais, les Jeudis des Musiques du Monde proposent depuis 15 ans de faire découvrir à un public large et diversifié, des cultures musicales venues d'horizons différents, reflets de la richesse et de la diversité de la ville de Lyon et de la région Rhône-Alpes. Au cœur de la ville, le cadre verdoyant du Jardin des Chartreux constitue un environnement particulièrement propice à l'évasion et au voyage sonore, en adéquation avec les différentes esthétiques des musiques du monde.

Depuis deux ans, une attention particulière est donnée à la mise en avant de groupes locaux amateurs, rencontrés lors des projets de recherche de terrain menés par le CMTRA dans les quartiers prioritaires de la ville et de l'agglomération. Ces formations musicales, qui s'expriment souvent dans les sphères privées de la vie familiale et communautaire, forment un paysage musical riche et diversifié qui n'a que peu d'occasions de participer à la vie culturelle publique de la ville.

Effectuée de façon collégiale par un comité de programmation, la programmation artistique des Jeudis des Musiques du Monde vise plus particulièrement à :

- Refléter une pluralité dans les propositions artistiques et le choix des concerts.
- Proposer la découverte de styles de musiques méconnus et faiblement relayés par l'univers des mass - médias dans un souci de valorisation de la diversité culturelle.
- Permettre aux publics de comprendre les esthétiques / styles musicaux présentés en ayant recours à des techniques de médiation.
- Offrir une diversité des formats scéniques (du duo à la fanfare ou au grand ensemble).
- Permettre à des musiciens professionnels locaux et/ou régionaux de se produire dans le cadre d'une manifestation où artistes nationaux et internationaux trouvent aussi leur place.
- Valoriser la pratique amateur.

le Festival l'Original :

Festival proposant un panorama complet de la culture hip hop : graffiti, danse, soul, deejaying, rap, human beatbox, vidéo, théâtre ou cinéma. Depuis 2004, « l'Original Festival » a rassemblé plus de 80 000 spectateurs et accueilli près de 1500 artistes en huit éditions, devenant un festival Hip Hop International de référence.

Le Festival organise depuis 3 ans le Street Day, journée de découverte des arts et sports urbains, en centre-ville, gratuite et en plein air.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Les démarches éco-responsables

1. Trier, recycler, réduire les déchets

- Les gobelets en plastique constituent la première source de déchets sur une manifestation. Des gobelets consignés réutilisables sont donc généralisés sur les manifestations avec buvette. Le bilan écologique est performant : un gobelet réutilisable est 25 fois moins polluant qu'un gobelet jetable classique. C'est une solution respectueuse des lieux, puisqu'il n'y a plus de verres délaissés sur le sol.
- Des bacs de tri et une sensibilisation au tri sont mis en place par Aremacs avec le soutien du Grand Lyon sur les manifestations dont les buvettes génèrent le plus de déchets recyclables ; notamment les Jeudis des Musiques du Monde, les Dimanches de l'Île-Barbe, ou la Guill' en Fêtes.

2. Utiliser des modes de transport doux et des transports en commun : Le site internet de « Tout le monde dehors ! » propose les accès en transports en commun, les bornes Vélo'v à proximité des lieux de manifestations, ainsi que d'autres solutions comme le covoiturage.

3. Prendre en compte les risques auditifs : Les organisateurs sont sensibilisés, et des balises de mesures ont été mises en place sur certaines manifestations (ex. Les Jeudis des Musiques du Monde).

MAISON DE LA DANSE



Direction Dominique HERVIEU
Référentes Michèle LUQUET, conseillère spéciale auprès de la direction générale, Ghislaine HAMID LE SERGENT, relations publiques
8 avenue Jean Mermoz 69008 LYON
Tel 04 72 78 18 18
Mails m.luquet@maisondeladanse.com ou
g.hamidlesergent@maisondeladanse.com

PRESENTATION GENERALE

La Maison de la Danse de Lyon : une aventure unique et exemplaire.

Le 17 juin 1980 ouvre à Lyon, à la Croix Rousse, la première Maison de la Danse en France. C'est l'aboutissement d'un pari un peu fou lancé dès 1977 par cinq chorégraphes lyonnais, unis pour défendre la danse. Ils revendiquent alors ce qui n'existait pas : un lieu à part entière dédié à cet art. La direction artistique est alors confiée à Guy Darnet. Le public, les professionnels, les institutions et les médias témoignent de l'intérêt porté à l'originalité de l'entreprise. Sa résonance devient nationale et internationale. Aujourd'hui encore, elle est un lieu unique en son genre en Europe. L'un des grands moments du développement de la Maison est le passage du Théâtre de la Croix-Rousse au Théâtre du 8e en septembre 1992.

La Maison de la Danse maintient depuis plus de 30 ans le cap d'une maison vouée à toutes les danses. Elle propose chaque saison une programmation où se croisent et se confrontent les danses et les esthétiques les plus diverses. Elle fait cohabiter création et répertoire, elle développe l'intérêt des enfants et adolescents, le public de demain. La Maison de la Danse présente chaque saison entre 30 et 40 compagnies pour environ 200 représentations. Elle accueille environ 150 000 spectateurs chaque saison.

Lieu de diffusion, de création, mais aussi de mémoire, la Maison de la Danse est devenue une référence en termes de transmission de la danse par l'image, avec numeridanse.tv, une vidéothèque internationale de danse en ligne qui permet l'accès aux archives de la Maison de la Danse, mais aussi l'accès aux archives des partenaires qui ont rejoint numeridanse.tv.

En juillet 2011, Dominique Hervieu succède à Guy Darnet à la Direction générale de la Maison de la Danse et à la Direction artistique de la Biennale de la Danse à Lyon. La belle aventure artistique et humaine de la Maison de la Danse se poursuit. Fidèle à sa mission originale de faire découvrir et aimer la danse au plus grand nombre, forte de la confiance d'un public, toutes générations confondues, la Maison entend poursuivre son développement, en affirmant toujours davantage son soutien aux artistes et sa volonté d'accompagner les spectateurs et les pratiques amateurs.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Statut : SCOP SA (évolution prochaine en SCIC)

Ressources humaines : 38,11 ETP administratifs (salariés de la SCOP)

7,35 équivalents temps plein accueil salle / restaurant (salariés de la SCOP)

17 agents techniques municipaux

Budget général en 2012 : 5 940 916 €

Financements publics : 2 186 900 € + mise à disposition par la ville de Lyon du bâtiment, du personnel technique, des fluides et assurances : 1 000 000 €

Dépenses artistiques : 41,5 %, dépenses de fonctionnement : 58,5%

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

50% des ventes de spectacles sont faites dans le cadre d'un abonnement, 50% au guichet. Évolution des abonnements vers une forme plus libre. Choix des spectacles totalement libre et non plus contraint selon les catégories. 1 abonnement – de 30 ans.

Des tarifs adaptés : Pass - de 30 ans, - de 18 ans, tarif réduit, demi-tarif, carte M'Ra/Région Rhône-Alpes

Tarifs spécifiques pour les habitants des quartiers en zone CUCS.

Association Culture Pour Tous : une mise à disposition croissante de places de spectacles et mobilisation de l'équipe pour un accompagnement culturel des bénéficiaires. Développement des contacts avec les relais sociaux et participation aux réflexions sur l'évolution de cette association.

Médiations et communications spécifiques : les clés de la danse

Tout public : Rencontres après les spectacles – ateliers de découverte et d’initiation – échauffements du spectateur – conférences vidéos – passerelles avec les musées et le cinéma (Maison Nomade) – mise en ligne numeridanse.tv (consultation des channels, thèmes, extraits, etc.) – libre consultation de la vidéothèque.

Actions pédagogiques : Programmation jeune public adaptée – rencontre avec les artistes – parcours du spectateur – dossiers pédagogiques – ateliers de préparation enseignants – masterclasses – conférences vidéos.

Actions d’accompagnement dans le cadre des Projets Culturels de Territoire : Parcours du spectateur – échanges et passerelles avec les Musées des Tissus et des Beaux-Arts (Maison Nomade) – rencontres avec les artistes.

Accessibilité aux personnes handicapées

Douze places sont réservées dans la salle aux personnes à mobilité réduite. Accès direct par ascenseur.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Entrée Est (Lyon 8ème)

Mise en place des « Parcours du spectateur » : un dispositif à destination des structures à caractère social et culturel du 8ème arrondissement qui allie venues aux spectacles et accompagnements spécifiques, ainsi que des rendez-vous réguliers pour approfondir ses connaissances de la danse.

Développement du projet de Maison Nomade : la Maison de la Danse propose des actions de médiation faisant écho avec les programmations du Musée des Beaux-Arts et du Musée des Tissus. Par la Maison Nomade, la Maison de la Danse mobilise des ressources culturelles extérieures pour enrichir les dynamiques engagées avec les relais sociaux, développer des circulations entre le 8ème arrondissement et le centre de Lyon et contribuer ainsi à l’ouverture du territoire sur la ville.

Renforcement des liens avec toutes les structures du territoire et accompagnement des réflexions autour d’un projet culturel global de territoire.

Affirmation de « l’identité danse » du 8ème comme un atout vivant et dynamique.

La Maison de la Danse s’associe à plusieurs artistes, danseurs et chorégraphes, qui, soucieux des missions d’éducation artistique portées par la Maison, impulsent un travail d’action culturelle et de présence artistique sur le territoire.

Dans cet esprit, la Maison encourage les projets « Défilé de la Biennale » sur le 8ème arrondissement et contribue à ce qu’ils prennent de l’ampleur.

Mermoz

Développement du partenariat avec la MJC Laënnec-Mermoz à travers les parcours du spectateur.

Poursuite du soutien au Festival Acordanse (technique, artistique, logistique, invitations...) et montée en puissance de ce partenariat.

Renforcement des liens privilégiés entretenus avec les Centres sociaux Laënnec et Mermoz et prolongement du partenariat avec ces structures.

Mise en œuvre d’un projet de territoire liant écoles et espace public à travers la résidence de Najib Guerfi et suivi artistique de cette résidence.

Dans le cadre de l’Avenant expérimental au CUCS, la Maison de la Danse se mobilise et se fait acteur en instituant une concertation permanente avec la MJC Laënnec-Mermoz et s’engage avec cette structure sur l’élaboration d’une action porteuse de sens pour le territoire.

Langlet-Santy

Volonté de créer une dynamique sur ce territoire, d’encourager le lien social et de créer des échanges avec le quartier des États-Unis.

Continuité et renforcement dans les échanges avec le centre social.

États-Unis

Consolidation du partenariat avec le Centre social des États-Unis. Réflexion partagée sur le quartier de Langlet-Santy.

Réflexion partagée sur le territoire avec le Musée Urbain Tony Garnier et volonté de développer les projets en partenariat.

Une attention particulière portée sur tous les projets d'envergure, initiant une transformation de grande ampleur sur le quartier. Une réflexion est engagée sur le projet 8ème Art pour y être force de propositions.

Moulin à Vent

Prises de contact avec les structures du quartier et le tissu associatif local.

Autres territoires de Lyon

La Maison de la Danse développe des partenariats avec de nombreuses structures scolaires de Lyon. Elle travaille ainsi sur tous les quartiers prioritaires en proposant de nombreuses actions pédagogiques aux écoles élémentaires, collèges et lycées. Certains établissements sont d'autant plus impliqués avec des projets de plus grande envergure, inscrits dans des dispositifs régionaux.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Habitants des quartiers CUCS

La Maison de la Danse s'engage en direction des habitants des quartiers prioritaires par le biais des relais sociaux. Elle propose des tarifs préférentiels et des accompagnements à tous les habitants issus des quartiers prioritaires.

Cela se traduit notamment par :

- un engagement plus solide dans le partenariat avec Culture Pour Tous,
- la mise à disposition croissante de places de spectacles,
- la poursuite du partenariat amorcé avec l'Arche de Noé en 2011 en proposant des accompagnements plus importants autour des spectacles,
- la consolidation des partenariats de longue date avec les centres sociaux, les MJC, toutes les associations et structures de proximité implantées dans les quartiers CUCS, en demeurant attentifs aux demandes et aux objectifs des structures partenaires en termes de publics envisagés.

La Maison de la Danse conduira avec Forum Réfugiés un parcours pour les personnes en cours d'alphabétisation.

Personnes en parcours d'insertion socio professionnelle

Une grande attention est portée aux personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle. La Maison de la Danse s'engage à soutenir l'action de la Mission Insertion Culture, notamment par le biais de stages.

Personnes âgées

Depuis de nombreuses années, la Maison de la Danse facilite son accès aux personnes âgées.

Publics jeunes

La Maison de la Danse affiche une forte volonté de développer ses publics jeunes. De nouveaux tarifs, de nouveaux abonnements sont proposés en direction des moins de 30 ans et des moins de 18 ans.

La Maison de la Danse s'intéresse aussi particulièrement aux sorties parents-enfants avec une programmation adaptée (spectacles, horaires) en développement. Elle propose des spectacles et des accompagnements en famille, tels des ateliers de danse menés par la compagnie invitée ou des visites guidées dans les Musées et des ateliers en partenariat avec ces derniers.

Personnes en situation de handicap

Des dispositifs s'adressent aux personnes porteuses de handicaps et des partenariats se renforcent chaque année avec les établissements spécifiques : IME, Hôpitaux, ITEP, CEM, etc.

Des actions à destination des publics empêchés sont mises en place via le dispositif Culture à l'Hôpital et seront renouvelées dans les années à venir. La Maison de la Danse souhaite faire évoluer ce projet et s'investir davantage dans les questions de santé, en créant une passerelle entre les structures à caractère social et culturel et l'Hôpital Jean Mermoz.

Engagements dans le champ éducatif

La Maison de la Danse propose une programmation jeune public qui s'enrichit et se diversifie.

Elle a pour vocation d'accroître son engagement dans les dispositifs de la Région Rhône-Alpes en proposant des parcours du spectateur de plus en plus approfondis et formateurs. Ainsi, en 2012-2013, 560 lycéens bénéficient du dispositif Lycéens à l'Opéra et 1675 du dispositif Club Culture.

La Maison de la Danse engage également des partenariats plus nombreux et plus denses avec les écoles du 8ème arrondissement. L'enjeu est d'impulser une véritable énergie sur le 8ème en irriguant le territoire par des interventions et des actions artistiques de plus grande ampleur en milieu scolaire. Cette dynamique se construit

progressivement en commençant par une présence artistique plus importante dans un nombre d'établissements grandissant.

Les artistes associés à la Maison de la Danse investissent les Collèges Mermoz, Grignard (des ateliers artistiques, un cycle EPS danse) et Longchambon (une classe à PAC et le Marathon de la Danse avec le Festival Karavel).

30 classes sont inscrites au Pôle Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle du 8^{ème} arrondissement.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

Numeridanse.tv : Un outil internet au service de tous et accessible par tous. Des extraits vidéos, des interviews, des dossiers thématiques, les channels d'importantes compagnies françaises sont disponibles sur ce site. L'occasion de faire un pas dans la danse.

Valoriser les pratiques amateurs.

Le dialogue permanent entre pratiques amateurs et environnement professionnel de la danse est au cœur du projet de Dominique Hervieu pour la Maison de la Danse. Ce champ est donc amené à se développer considérablement.

Depuis plusieurs années, la Maison de la Danse soutient les festivals Auteurs de Troubles (Lyon) et Acordanse (Mermoz).

La Maison de la Danse accompagne la participation d'un groupe du 8^{ème} arrondissement au défilé de la Biennale.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

La Maison de la Danse a le projet de solliciter des artistes avec la MJC Laënnec-Mermoz pour une collecte chorégraphique des danses de tous les habitants du 8^{ème} et ainsi valoriser l'expression et les pratiques culturelles du 8^{ème} arrondissement.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Impression des documents de communication sur des papiers qui intègrent la question environnementale dans leur fabrication.

Utilisation d'encre non polluantes.

Limitation des impressions.

Démarche de covoiturage pour les spectateurs encouragée.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence Saison 2010/11

Quelques indicateurs...

7.8% des écoles accueillies à la Maison de la Danse sont en quartiers CUCS

6 897 adultes habitants des quartiers CUCS accueillis à la Maison de la Danse

Part du budget : 18 021€ et 50% d'un ETP

MUSEE D'ART CONTEMPORAIN



Direction Thierry RASPAIL
Référente Isabelle GUEDEL, responsable service culturel
81 quai Charles de Gaulle, 69463 Lyon Cedex 06
Tels 04.72.69.17.13 – ou standard : 04.72.69.17.17
Mail isabelle.guedel@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Le Musée d'Art Contemporain est une institution culturelle de la Ville de Lyon au service de la création, du patrimoine et des publics. Le caractère spécifique du Musée d'Art Contemporain de Lyon réside dans sa mission de création, et d'expérimentation d'un langage contemporain. Cette démarche se traduit aussi bien dans le choix des œuvres, leur diversité, leur origine, leur propos, leurs caractéristiques dimensionnelles, les matériaux et les technologies, que dans leur représentation, toujours renouvelée... créant un dialogue, une interactivité entre les œuvres elles-mêmes, entre le public et les œuvres.

Cette première mission de création dicte la dynamique du Musée d'Art Contemporain de Lyon dans son adaptabilité aux œuvres par la flexibilité de sa muséographie et de ses espaces. En effet, ceux-ci sont modulables de manière à offrir les surfaces d'exposition nécessaires à la création. A chaque exposition, c'est un nouveau musée qui ouvre ses portes. De ce fait et afin de laisser le plus d'espace possible à la création et à l'actualité en matière d'art contemporain, le Musée a une politique d'expositions temporaires qui s'applique aux œuvres de la collection tout comme aux manifestations thématiques ou muséographiques liées à l'actualité.

Au-delà de cette spécificité, le Musée d'Art Contemporain de Lyon a, comme tout musée, deux missions traditionnelles : le patrimoine et les publics.

- En ce qui concerne le patrimoine il s'agit de constituer une collection c'est à dire : conserver, mais aussi inventorier, restaurer, étudier ce patrimoine de création contemporaine. Le musée mène ici une politique inédite. En effet, la collection d'environ 700 œuvres, est également composée d'œuvres créées directement par les artistes sur place. Chaque année le musée publie des catalogues et des études consacrés aux expositions qu'il organise.
- Pour les publics, le Musée s'adresse au plus grand nombre. Il diffuse la création contemporaine auprès de tous ceux qui sont susceptibles de s'y intéresser grâce à une actualité in situ et une politique exceptionnelle de « Hors les murs » menée depuis plus de dix ans. La médiation a pour objectif d'inciter et de faciliter l'accès à l'art contemporain, d'organiser pour chacun une rencontre personnelle avec l'œuvre d'art.

Outre un programme d'exposition à découvrir, le Musée d'Art Contemporain met à votre disposition, une salle de conférence, un centre de documentation, une boutique.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Le Musée d'Art Contemporain de Lyon est une institution culturelle de la Ville de Lyon en régie municipale directe.

Ressources humaines en 2012 : Le Musée comporte 45 personnes : un Directeur d'Etablissement/Conservateur en Chef, un Adjoint au Directeur, Artistique/Expositions : 5, Administration/Accueil : 11, Documentation/Collection : 5, Communication : 3, Service Culturel/des publics : 4, Technique/Bâtiment : 10.

Budget général en 2012 : 934 000 € (Hors frais de personnels).

Auquel viennent s'ajouter les subventions complémentaires de la Drac selon les projets.

27 % fonctionnement.

73 % Programmation artistique/expo/éditions/département des publics.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Politique tarifaire générale : Gratuit pour les moins de 18 ans. Tarif réduit pour les groupes à partir de 10 personnes, les étudiants et familles nombreuses.

Politiques tarifaires spécifiques : Entrée au musée : gratuit pour les chômeurs, personnes non imposables.

Pas de conventionnement avec l'association Culture du Cœur.

Médiations et communications spécifiques

Invitation spécifique aux vernissages.

Visite commentée gratuite de chaque nouvelle exposition à l'attention des enseignants des éducateurs et responsables de structures sociales.

Visite commentée adaptée aux groupes de personnes en difficulté et notamment pour les mal voyants.

Politique inédite de sensibilisation hors les murs (exposition d'œuvres de la collection avec médiation).

Adaptation des horaires

Possibilité de visites commentées en dehors des horaires d'ouverture du musée sur réservation à l'exception du lundi.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le Musée est accessible aux personnes à mobilité réduite par le côté cinéma : accès direct aux ascenseurs. Il a reçu le label national pour l'accueil et l'accessibilité « tourisme et handicap ».

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Moncey-Voltaire / Guillotière

Poursuite des liens avec les Associations du quartier.

Accueil au Musée du Centre Social Bonnefoi, Habitat et Humanisme, Association Olivier des Sages.

Projets culturels avec l'association A.D.O.S..

Vaise

Poursuite des actions culturelles menées à la Médiathèque de Vaise en partenariat avec le Centre Social, pour tous les publics.

Grâce à la Médiathèque, établir des liens forts avec les habitants et favoriser leur venue au Musée par un accueil privilégié.

Accompagnement dans le cadre de la rénovation des quais de Saône (à étudier).

Partenariat avec l'Institution les Primevères / jeunes aveugles et malvoyants.

Duchère

Depuis plusieurs années le musée accompagne les projets de rénovation urbaine du quartier. Dans ce contexte, il a mené de nombreuses actions de sensibilisation des habitants à l'art contemporain et apporte par ailleurs son expertise artistique dans les dossiers qui lui sont soumis.

Sa participation sur ce quartier se poursuit par le prêt de sa collection qui sert de fondement au travail mené par Veduta, ceci dans le cadre de la convention passée entre la Ville et la Biennale.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes âgées

Offres de visites commentées pour les personnes âgées par le réseau des mairies d'arrondissements.

Projets culturels avec les EHPAD Le Manoir et Notre-Dame du Bon Secours (Lyon 1er).

Public jeune

Participation au Forum des Enfants Citoyens.

Projets culturels avec les jeunes des Associations A.D.O.S (Lyon 7ème) et Lalouma (Lyon 1er).

Personnes présentant un handicap

Lauréat du prix « Musée pour tous » décerné par le Ministère de la Culture en 2010, le Mac poursuit ses actions de médiation pour les publics handicapés.

Favoriser l'accès des publics handicapés à l'institution par des visites appropriées : parcours commentés en langue des signes, visites pour les malvoyants, visite famille pour les enfants handicapés.

Participation au groupe de travail inter-musées (Région et Ville), échanges d'expériences, construction d'un réseau.

Poursuite du projet « L'art sur écoute » avec les jeunes aveugles et malvoyants de l'institution les Primevères.

Publics dits empêchés

Culture en prison : Poursuite des actions culturelles du Musée d'Art Contemporain menées dans les Maisons d'Arrêt de Corbas et Villefranche. Actions culturelles qui s'adressent chaque année à un public plus large en prenant des formes diverses : présentation des expositions sous forme d'exposés, sensibilisation à l'art, ateliers artistiques avec la participation d'un ou plusieurs artistes, visites de l'exposition pour quelques détenus, visites pour les personnels des maisons d'arrêt.

Autre

Accueil de TIG dans l'équipe de surveillance du musée.

Engagements dans le champ éducatif

Education populaire :

- Permettre une ouverture sur le monde et un accès à la culture pas l'accueil de ces publics au Musée notamment le Secours populaire français, Habitat et Humanisme, Association l'Olivier des Sages,
- Participation aux formations pour animateurs socio-éducatifs permanents et vacataires organisées par les Francas du Rhône en collaboration avec les structures culturelles lyonnaises.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence Saison 2010/11

Quelques indicateurs...

17 % des abonnés ayant pris la carte musée au MAC habitent en quartier CUCS ou sont identifiés comme étant en difficulté

26 % des enfants accueillis dans le cadre scolaire proviennent d'établissements en quartier CUCS

La quasi-totalité des personnes accueillies dans le cadre de projets partenariaux relèvent de la Charte (partenariats avec des acteurs des quartiers, les établissements pénitentiaires, les structures d'insertion) soit 794 personnes

0,7 ETP consacré à la Charte de Coopération Culturelle (hors projets scolaires)

MUSEE DE L'IMPRIMERIE



Direction Alan MARSHALL
Référente Myriam DUPUIS, chargée des publics non scolaires
13, rue de la Poulallerie 69002 LYON
Tels 04 37 23 65 43/53
Mail myriam.dupuis@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Le Musée de l'imprimerie a pour mission de conserver et valoriser tout objet ou document évoquant l'histoire des techniques graphiques, du livre, de l'imprimerie et de la communication graphique, d'étendre ses collections et de les faire connaître aux publics les plus variés.

Pour ce faire, il s'appuie sur des outils de médiation comme les expositions temporaires, les visites guidées adaptées aux âges, aux niveaux, aux intérêts des publics, il a également développé de nombreux ateliers où des professionnels de leur art enseignent des techniques graphiques comme la typographie, la lithographie, la gravure, l'illustration, la calligraphie occidentale et arabe, l'enluminure.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Le Musée de l'imprimerie est un établissement municipal. Il est Musées de France.

Ressources humaines : 20 personnes

- Administration : 4 personnes (1 directeur, 1 chargée de communication, 1 responsable administrative et financière, 1 comptable)
- Service des publics – collections : 7 personnes (1 responsable du service des publics, 2 chargées des publics et des réservations, 1 documentaliste, 1 régisseur, 1 Typographe, 1 animatrice)
- Accueil : 9 personnes (1 responsable de la qualité de l'accueil, 5 agents d'accueil, 2 gardiens, 1 agent d'entretien)

Budget de fonctionnement en 2011 : 146 250€

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

5€ plein tarif ; 3€ tarif réduit.

Pour les nombreuses activités, stages et ateliers, le Musée propose des tarifs permettant l'accès au plus grand nombre.

Médiations et communications spécifiques

Visites adaptées à tous publics : individuels adultes et enfants ; scolaires tous niveaux, du CP aux classes préparatoires.

Adaptation des horaires

Le Musée a en projet le passage à la journée continue. Actuellement, ses horaires sont : du mercredi au dimanche inclus de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Toutefois, les classes sont reçues en visite commentées ou ateliers, sur réservation également les mardis.

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les publics spécifiques (handicap sensoriel et mental), le Musée a mis au point des visites commentées et des ateliers, avec du matériel adapté. Il s'agit à chaque fois d'un projet spécifique.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Moncey-Voltaire / Guillotière

Développer le partenariat avec l'Olivier des Sages en faisant dans leurs locaux une présentation de notre établissement et de l'histoire des industries graphiques du quartier Guillotière/Moncey-Voltaire afin d'amorcer un cycle de 2 ou 3 visites au musée sur des thématiques de leur choix.

La programmation pour le secteur jeunesse et famille de l'Arche de Noé est en cours de validation. Souhait de signer une convention de partenariat dès la rentrée en septembre 2012.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence 2011

Quelques indicateurs...

9,3% des écoles accueillies sont en quartier CUCS

Part du budget : 5 700€ et 5,2% d'ETP

MUSEE DES BEAUX-ARTS DE LYON



Direction Sylvie RAMOND
Référents Stéphanie DERMONCOURT, médiatrice culturelle, Yann DARNAULT, médiateur conférencier
20, place des Terreaux 69001 Lyon
Tel 04 72 10 41 24
Mail stephanie.dermoncourt@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Situé place des Terreaux au centre de Lyon, le Musée des Beaux-Arts occupe un ancien couvent de Bénédictines du 17^e siècle. Le bâtiment réquisitionné à la Révolution est devenu dès 1803 un musée. Il présente des collections d'art et d'archéologie déroulant un panorama de l'histoire de l'art de l'Antiquité au 20^e siècle.

Chaque année, il organise et présente de grandes expositions temporaires d'envergure internationale (monographies d'artistes ou expositions thématiques).

Labellisé « musées de France », le musée des Beaux-Arts de Lyon répond à ces missions : conserver les collections et les enrichir, présenter et mettre en valeur ce patrimoine, accueillir et accompagner les publics dans leurs diversités, développer des moyens de médiation pour les accompagner dans leur appropriation de ce patrimoine.

La politique des publics de l'établissement vise à accueillir des différents publics accueillis et (scolaires, adultes, en famille, jeunes, d'âges et de catégories socioprofessionnelles différentes).

Des formes de médiation classiques et nouvelles permettent une variété d'approches des collections et des expositions : visites commentées, visites en famille, conversation et débat autour des œuvres, ateliers pour enfants et adultes, journées d'étude...

Dans une optique de coopération et d'engagement à long terme, des collaborations spécifiques sont proposées aux « relais » éducatifs, sociaux, culturels, artistiques et de recherche : enseignants des institutions scolaires et universitaires, salariés et bénévoles du champ social : animations, formations, rencontres,... Une trentaine de partenariats permettent de mener des actions à moyen et long terme et d'expérimenter/évaluer de nouvelles propositions avec les publics.

Le musée a accueilli en 2011 268 000 visiteurs.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources Humaines : 125 agents (équivalent à 120 temps plein)

Direction	1 directeur, 1 secrétaire générale
Administration	1 assistante de direction 1 Responsable administratif et financier 2 agents comptables 3 agents administratifs d'accueil
Développement	1 responsable, 1 chargé du mécénat et 1 responsable des événements
Communication et presse	1 chargée de la communication, 1 webmestre, 1 attachée de presse
Conservation	6 conservateurs (avec le directeur), 1 régisseur
Documentation / édition / Médiation écrite / Images	2 bibliothécaires, 2 documentalistes, 1 aide bibliothécaire, 1 responsable photothèque, 1 chargé des éditions, 1 chargé des outils d'aide à l'interprétation
Service culturel	1 responsable, 12 médiateurs-conférenciers, 2 responsables de la réservation
Menuisiers et éclairagistes	1 responsable, 6 agents
Service intérieur / Service sécurité	1 ingénieur sécurité + 1 technicien Service sécurité et Gestion Technique du bâtiment : 13 agents 1 gardien de jardin, 1 agent d'entretien Service Accueil et surveillance : 2 responsables, 50 agents

Budget 2011 : 1 695 000 € (hors frais de personnel)

Dont Expositions : 1 172 000 € dont 120 000 pour la communication et 25 000 pour la médiation ; Animation (hors exposition) (médiation culturelle et Auditorium) : 32 000€ ; Communication (hors exposition) : 88 000€.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Médiations et communications spécifiques

Médiations avec et pour tous les publics, adaptées à chacun et en rapport avec ses particularités et ses objectifs. Le musée est à l'écoute des démarches et attentes singulières. Le montage des projets repose sur la reconnaissance des compétences et les spécificités de chacun.

Participation à de nombreux événements locaux et nationaux (Journées du patrimoine, Biennale de la Danse, Fête de la science, Fête des Lumières, Quai du Polar, Printemps des poètes, Journée de la Femme, Nuits des musées ...) dans le cadre de partenariats et de projets (accueil, visites, rencontres).

Adaptation des horaires

Ouverture dès 9h30 trois jours par semaine pour l'accueil des scolaires ; activités courtes et spécifiquement programmées à l'heure du déjeuner pour les visiteurs travaillant dans le quartier. Adaptation des temps de visite en fonction des publics et des médiations spécifiques. Ouverture en nocturne (18h-22h) le premier vendredi de chaque mois d'octobre à juillet.

Accessibilité aux personnes handicapées

En tant que monument historique, le musée reste difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite, surtout en groupe. Certains fauteuils spécialisés ne peuvent accéder aux ascenseurs, les espaces sont grands et très fatigants... Cependant, l'ensemble du bâtiment est accessible et un accueil personnalisé est proposé aux personnes annonçant leur venue.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Quartiers Anciens

Association ATD Quart-Monde avec les projets « Bibliothèque de rue » & « Détails ».

Le projet « Bibliothèque de rue » a pour objectif de montrer aux enfants les liens existant entre mythes, contes et récits anciens racontés dans les livres et les œuvres conservées au musée et ainsi donner envie aux enfants et à leur famille de se rendre au musée.

Le projet « Détails » a pour objectif de sensibiliser et familiariser des personnes issues de la grande pauvreté avec les espaces et les œuvres du musée et de situer le musée comme lieu d'accueil et souligner l'engagement du musée dans l'accompagnement des publics en difficulté. Ce projet donne une possibilité aux personnes les plus démunies de découvrir des œuvres originales et de s'exprimer devant ces œuvres.

Pentes de la Croix-Rousse

Secours catholique : organisation de visites avec des familles des Pentes de la Croix-Rousse sur le thème des saisons & visites thématiques avec des groupes de femmes issues des différentes antennes du Secours catholique. Sont également organisées au musée des rencontres-formations d'encadrant et d'éducateurs.

Ménival

En projet : travail sur le cirque dans le cadre d'une nocturne animée au musée le 5 juillet 2013 « Le musée fait son cirque ».

Langlet Santy & Mermoz

En partenariat avec la Maison de la Danse, parcours couplés spectacles/visite au musée en lien avec les centres sociaux, notamment à destination des publics adultes en situation de réinsertion. Visites au musée en lien avec les deux expositions temporaires de la saison : Soulages XXIe siècle & Métissages.

Sur Langlet-Santy : Projet de travail sur la question du partage de connaissances autour des religions, notamment à travers les collections égyptiennes, grecques, romaines et islamiques du musée.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Habitants des quartiers prioritaires / personnes en insertion socioprofessionnelle : le Musée en partage. Le musée comme outil culturel au service d'un développement social. Accueil de personnes en difficulté (économique,

sociale, psychique). Partenariats à long terme avec les associations humanitaires et structures d'insertion compétentes (définition d'objectifs communs et évaluations des actions et de la collaboration).

Actions menées : temps de rencontres-formations régulières avec les acteurs du champ social, cycles d'animations avec leurs adhérents (projet annuels évalués avec relais et participants reconduits sur plusieurs années), journées de réflexion.

Personnes présentant un handicap : Le Musée du bout des doigts. Programmes d'activités spécifiques pour les personnes sourdes et malentendantes et les personnes aveugles et malvoyantes inscrits au programme général de saison. Création d'outils de médiation spécifiques. Accueil de groupes d'enfants et d'adultes en situation de handicap et projets avec des structures spécialisées.

Publics dits « empêchés » : Partenariat (jumelage) depuis 2003 avec l'Hôpital Psychiatrique Saint-Jean de Dieu : accueil réguliers de groupes d'enfants et d'adultes, journées de réflexion, animation du réseau des professionnels, échanges et coopération, création et suivi d'une valise ressources, éditions....

Engagements dans le champ éducatif

Mise en cohérence à l'échelle territoriale des projets éducatifs PEL, projets culturels de territoire PCT et projets d'éducation artistique PTEAC.

Promotion d'une éducation tout au long de la vie : Développement d'un réseau et conception d'activités spécifiques avec les structures compétentes, participation au groupe de travail animé par la DRAC (Culture et éducation populaire en Rhône-Alpes).

« Musée, lieu de parole et d'échange » : organisation de temps de rencontres d'enfants au musée (visites, ateliers). Création avec les Francas, l'assoc. Wesh et Le Moutard des « Forums Enfants Citoyens au musée », étendus aux musées Gadagne et Gallo-Romain de Fourvière.

Partenariat avec des associations et structures (partenariat dans le cadre des Ateliers Relais Francas/Education nationale pour jeunes en réinsertion scolaire).

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

En donnant une place équitable aux savoirs populaires et aux savoirs, savants

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Histoire et connaissance partagée des différentes cultures

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Plans Climats Energie Territoriaux.

MUSEE DES TISSUS MUSEE DES ARTS DECORATIFS



Direction Maximilien DURAND
Référente Cécile DEMONCEPT, service des publics
34, rue de la Charité, 69002 Lyon
Tel 04 78 38 42 00
Mail demoncept@museedestissus.com

PRESENTATION GENERALE

Le musée des Tissus a été créé, au milieu du XIXe siècle, suite à la première Exposition universelle qui s'est tenue à Londres en 1851. Les fabricants lyonnais qui avaient fait le déplacement sont rentrés avec l'intime conviction qu'il était nécessaire de fonder à Lyon un musée d'échantillons et de dessins. L'objectif de cette institution était alors de maintenir l'avantage commercial des soyeux lyonnais soutenu à la fois par de grandes compétences techniques et artistiques, témoignant d'un goût sûr pour la disposition et la mise en couleurs de motifs originaux. Les fabricants se tournent alors vers la Chambre de Commerce qui décide de créer un musée d'Art et d'Industrie installé au cœur du Palais du Commerce, édifié par René Dardel dès 1856. Le musée ouvre au public en mars 1864 et propose une vision encyclopédique des sources d'inspiration de toutes les branches des arts appliqués à l'industrie, présentant dans ses galeries aussi bien des objets d'art que des textiles. Une bibliothèque fut même constituée afin de parachever l'équipement. Ce n'est que dans les années 1890 que ce musée prend le titre de musée historique des Tissus, affirmant clairement un propos recentré, illustrant une histoire universelle des textiles.

Le musée des Tissus de Lyon conserve aujourd'hui la plus importante collection de textiles du monde, avec près de deux millions cinq cent mille pièces. Elle couvre quatre mille cinq cents ans de production textile, depuis l'Égypte pharaonique jusqu'à nos jours, du Japon aux Amériques, en passant par la Chine, l'Orient, l'Italie ou encore les Pays-Bas et tous les types de tissages sont représentés. Le musée conserve également un grand nombre d'albums d'échantillons, qui donnent une vision exhaustive de la production lyonnaise entre la fin du XVIIIe siècle et les années 1950. Le musée des Tissus de Lyon abrite depuis sa fondation dans ses murs en 1954, le Centre international d'étude des textiles anciens dédiés à l'analyse et à l'étude des tissus. En 1985, le musée s'enrichit d'un premier atelier de restauration des textiles dédié à ses collections, et, depuis 1997, d'un second atelier mettant son expertise au service d'autres collections abritées par d'autres institutions.

Le musée des Arts décoratifs fut inauguré en 1925 dans l'hôtel de Lacroix-Laval, acheté par une Société d'amateurs lyonnais, de souche ou de cœur, dans l'idée de poursuivre cette œuvre d'enseignement universel de l'histoire du goût. En moins de vingt-cinq années, ces amateurs ont doté le musée de collections européennes, orientales, chinoises et japonaises, du Moyen Âge à nos jours. Complété par des acquisitions financées par la Chambre de Commerce, le musée occupe aujourd'hui le rang de deuxième collection française dans le domaine des arts décoratifs. Ces deux musées réunis, après le déménagement du musée des Tissus dans l'actuel hôtel de Villeroy, rue de la Charité, dépendent depuis leur origine de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et tous deux comptent parmi les « musées de France » depuis 2003.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Musées de la Chambre de Commerce de Lyon

Musée de France

Ressources humaines : 26 personnes (hors vacataire)

Budget général 2013 : 2 428 000 € (frais de personnel inclus)

Budget Service Culturel et Pédagogique : 209 700 € (frais de personnel inclus)

Masse salariale : 1 364 000 € comprenant le personnel permanent et non permanent.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Le billet d'entrée 2013 inclus le musée des Tissus, le musée des Arts décoratifs et les expositions.

10,00€ / Après 16h = 8,00€

Tarif réduit sur justificatif pour les enfants et étudiants de 12 à 25 ans, les demandeurs d'emploi et les Carte Familiales nombreuses = 7,50€ / Après 16h = 5,50€

Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, les membres de l'ICOM, la presse, les étudiants en histoire de l'art, mode et design de LYON, l'école du Louvre, l'INP, la Maison des Artistes, les amis des musées de la CCIL et le personnel de la CCIL.

Pour plus de renseignements, contacter le Service Culturel et Pédagogique au 04 78 38 42 02.

Adaptation des horaires

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h30. Certaines salles du musée des Arts décoratifs sont susceptibles d'être fermées de 12h à 14h. Fermeture les lundis, jours fériés, dimanches de Pâques et Pentecôte.

Accueil des groupes sur réservation du lundi au dimanche à partir de 8h.

Accessibilité aux personnes handicapées

En tant que monument historique, les musées restent difficiles d'accès pour les personnes à mobilité réduite.

Fiches de salle en braille disponible sur demande.

Pour les individuels, visites et ateliers accessibles aux publics en situation de handicap sensoriel et mental.

Pour les groupes, accueil personnalisé.

ENGAGEMENTS 2012-2015

Les engagements seront précisés avant juin 2013.

MUSEES GADAGNE



Direction Maria-Anne PRIVAT-SAVIGNY
Référente Piérane GAUSSET, responsable du service des publics
place du petit collège, 69005 Lyon
Tel 04 78 42 03 61
Mail pieranne.gausset@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Les musées Gadagne réunissent l'édifice Renaissance Gadagne, le musée d'histoire de Lyon et le musée des marionnettes du monde.

Les textes de salles et audioguides (gratuits) guident les visiteurs (adultes, enfants) dans la découverte de ce patrimoine exceptionnel. Dans le musée des marionnettes du monde, un livret jeu et des animations intégrées au parcours complètent le dispositif.

La programmation

Les musées Gadagne se distinguent par une programmation en exposition et en activités culturelles extrêmement riches, mettant l'accent sur le spectacle vivant et la diversité des formes artistiques et médias pour faire découvrir les thématiques et collections fondatrices de deux musées et de l'édifice Renaissance.

Musée d'histoire de Lyon

- Grande exposition (de mi novembre à fin avril) tout public avec parcours enfant. Accompagnée de cycles de conférences, RV musicaux, théâtre et danse, , rencontres avec des professionnels, ateliers pour les enfants...
2012-2013 « Lyon au 18e, un siècle surprenant » / 2013-2014 « L'exposition urbaine de 1914 » (titre provisoire)
- Exposition découverte (d'avril à janvier) et programmation en lien
2013 : « Lyon, la rivière et le fleuve » / 2014 : « Lyon et le compagnonnage » (titre provisoire).
- Expositions d'été (de juin à septembre) : plusieurs expositions, plus courtes, sur des thématiques histoire et marionnettes
- Place à l'art contemporain : toute l'année, dans le cadre des événements calendaires ou des expositions temporaires, une place est donnée aux artistes contemporains.

Musée des marionnettes du monde

Il propose, en plus des nombreuses activités (visites, ateliers, conférences) une importante programmation de spectacles et événements selon le calendrier suivant :

- Vacances scolaires d'automne : quinzaine étrangère, public famille. Et programmation en lien.
- 2013 : quinzaine africaine
- Biennale d'art contemporain : présentation à Gadagne du volet « marionnettes » de la biennale d'art contemporain.
- Printemps : quinzaine thématique, public adulte. Une année sur deux dans le cadre du festival Moissons d'avril.
- 2013 : marionnette et politique / 2014 : marionnette et conflit armé
- 1er semestre : programmation scolaire : programmation de spectacles en direction des scolaires et crèches
- Été : participation aux Nuits de Fourvière : collaboration avec le festival pour accueillir les petites formes des spectacles, conférences, rencontres et ateliers.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Musée de France ; en régie directe de la Ville de Lyon

Ressources humaines : 62 personnes

Budget général 2012 : 680 000 € (hors frais de personnel)

Fonctionnement 680 000 € : Ville de Lyon - recettes propres : 404 000 €

Budget service des publics : 143 000 €

Masse salariale : 2 200 000 € comprenant personnel permanent et non permanent

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Tarif d'entrée : Tarif réduit pour les groupes de + 10 personnes, les familles nombreuses.

Gratuité pour : les groupes scolaires et les accompagnateurs, les jeunes de -26 ans, les demandeurs d'emploi, les personnes non imposables, les bénévoles du service accompagnement scolaire du Secours Populaires dans l'exercice de leur bénévolat auprès des enfants défavorisés, les détenteurs de cartes musées dans le cadre de la convention « association solidarité », les personnes handicapées et leur accompagnateur.

Tarif de médiation : Pour les individuels : visite guidée gratuite pour les individuels exonérés de droit d'entrée pour des raisons économiques (-18 ans, étudiants -26ans, les demandeurs d'emploi, les personnes non imposables, les personnes handicapées et leur accompagnateur etc.

Spectacles : Tarif réduit : -18 ans, Tarif groupe enfants. Pas de gratuité.

Médiations et communications spécifiques

Médiations et communications spécifiques auprès des publics scolaires et autres groupes de jeunes :

Accompagnement et montage de projets pédagogiques spécifiques; journées portes ouvertes ; stages de formation; conception et édition de fiches / dossiers ressources disponibles sur le site web des musées ; Edition d'une plaquette à destination des groupes jeunes publics ; diffusion par courrier / courriel dans les établissements scolaires.

Médiations et communication en direction des publics éducation populaire : Portes ouvertes, diffusion ciblée d'information ; offre spécifique pour les centres de loisirs /centre sociaux et accompagnement de projets ; animations hors-les-murs ; formation animateurs ; forum enfants citoyens; convention « association solidarité » ; édition d'une plaquette à destination des groupes jeunes publics et offres groupes adultes, famille.

Adaptation des horaires

Accueil tous les jours de 11h à 18h sauf lundis et mardis et certains jours fériés.

Accueil des groupes sur réservation, dans la limite des créneaux. Horaires disponibles à partir de 9h du jeudi au vendredi.

Accessibilité aux personnes handicapées

Accessibilité du bâtiment et des expositions permanentes aux personnes à mobilité réduite et aux déficients visuels.

Médiations et communication spécifiques : pour les individuels, visites guidées et balades urbaines traduites en LSF ; balades urbaines accessibles à 2 autres types de handicap (mobilité réduite ; handicap visuel) mentionnées par pictogramme ; diffusion avec liste spécifique ; modalités de réservation des balades urbaines spécifiques pour déficients auditifs.

Pour les groupes : visites et ateliers adaptés au type de handicap (mobilité réduite ; handicap visuel et mental). Diffusion par listes spécifiques.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Cités sociales de Gerland (2012-2013-2014)

Les musées Gadagne renouvellent leurs engagements sur le territoire de Gerland dans le cadre de l'avenant à la charte de coopération culturelle et de l'exposition qu'ils présenteront, à compter de novembre 2013, autour de l'exposition internationale et urbaine qui s'est déroulée à Lyon en 1914. Cette dernière fera l'objet de collaborations avec les Archives Municipales (exposition Lyon l'internationale), la Bibliothèque Municipale (exposition Lyon l'innovatrice) et le musée urbain Tony Garnier (exposition Vive le confort moderne !). Par ailleurs, en juin 2014, une journée d'étude autour de l'histoire de l'architecture à Lyon, « Habiter à Lyon du Moyen Age à nos jours » sera proposée au public.

Dans ce cadre, les musées Gadagne souhaitent collaborer avec les acteurs de Gerland autour de deux thématiques :

- La cité jardin / les cités sociales,
- Dimension patrimoniale et urbanisme moderne / contemporain dans le quartier.

Les projets qui seront initiés pourront faire l'objet de restitutions à Gadagne sous la forme d'une intervention, d'une projection ou d'un spectacle. Hors les murs, des balades urbaines sont en cours d'élaboration en partenariat avec le musée urbain Tony Garnier dans le cadre de l'exposition temporaire « L'exposition urbaine de 1914 ».

Un certain nombre de pistes sont actuellement explorées et seront définies au cours de l'année 2013 :

- Des échanges avec la Mission Locale installée au cœur de la cité jardin pour ensuite rencontrer les habitants,
- Une rencontre avec l'Inventaire Rhône-Alpes, compositeurs acousmates en résidence sur le territoire afin de travailler avec les habitants autour des ambiances sonores du quartier,
- Une collaboration avec l'Atelier Villes et paysages chargé du diagnostic urbain et social de la cité jardin,
- Et éventuellement un projet de résidence d'un chorégraphe ou d'un danseur avec la Maison de la Danse.

Vaise (2012-2013)

Dans le cadre des projets spécifiques scolaires et de l'exposition « Lyon, la rivière et le fleuve » (avril 2013-janvier 2014), le service des musées Gadagne s'associe à l'Ecole de la gare d'eau afin de participer à la célébration de

son centenaire. Ce projet se déroule en lien avec le festival des Fleuves (grand Lyon, juillet 2013) et au regard des thématiques sur le territoire.

Activités / actions programmées :

- Des parcours sur le territoire de proximité de l'école avec des angles thématiques adaptés selon chaque classe afin de croiser les regards,
- Visite du musée 'Le 9ème arrondissement dans les collections du musée d'histoire',
- Visite de l'exposition 'Lyon, le fleuve et la rivière',
- Rencontre avec la responsable des collections sur la question de la conservation des œuvres,
- Accompagnement / aide au montage d'exposition : ateliers en classe animés par la chargée de projets jeunes publics,
- Constitution d'un corpus iconographique issus des collections du musée en vue de l'exposition,
- Ressources / accompagnement sur la collecte de la mémoire.

L'exposition « Centenaire de l'école » aura lieu le samedi 1er juin de 10h à 12h, à cette occasion inauguration de la fresque murale réalisée dans le cadre du centenaire par les élèves et une artiste plasticienne.

Par ailleurs, le service des publics des musées Gadagne s'est associé au centre social Pierrette Augier et le Comité de quartier pour la conception de deux balades urbaines : une sur les espaces verts proposée aux JEP 2012, l'autre sur la Saône, proposée d'octobre 2012 à avril 2013. Ce partenariat est amené à être reconduit en 2014.

Duchère (2013)

Après de nombreuses collaborations au cours des années précédentes, les musées Gadagne renouvellent leurs partenariats sur le territoire de la Duchère en collaborant avec un nouvel interlocuteur : le Foyer Protestant. Ce dernier a été créé au moment de la construction du grand ensemble de la Duchère, en 1963, à l'initiative des protestants lyonnais. Il est l'une des fraternités de la Mission Populaire Evangélique de France et à pour vocation d'être une maison de quartier pour favoriser la rencontre, l'échange, la convivialité entre les différentes communautés et les habitants.

Celui-ci se trouve au sein du secteur de « Balmont » Il est installé dans une maison bourgeoise du 19e siècle, ouverte sur un jardin pouvant accueillir des activités et des temps de rencontres. Il a tissé des liens avec les différentes religions du quartier, notamment en leur prêtant ses salles et à travers le groupe interreligieux Abraham. Le territoire est dense en lieux de culte : le quartier de la « Sauvegarde », est aussi appelé « la petite Jérusalem » en raison de la multitude de communautés religieuses représentées.

Attaché au quartier de la Duchère au sein duquel il a été amené régulièrement à travailler, le service des publics des musées Gadagne souhaite se tourner plus particulièrement en 2013 vers les publics adultes afin de valoriser les expressions de la diversité culturelle des habitants et recentrer son action autour de deux thématiques : la question religieuse et l'architecture des lieux de culte du territoire. Par ailleurs, les musées accueilleront le 13 juin 2013 une journée autour des « les minorités religieuses à Lyon 16e - 21e siècle ».

Le Groupe Abraham sera ainsi invité aux musées afin d'évoquer ses recherches, ses actions à la Duchère, ses réflexions inter-religieuses. Cette rencontre pourrait constituer le point de départ d'une réflexion et d'interventions sur l'ensemble du territoire lyonnais à laquelle seraient associés des partenaires culturels tels que le Conservatoire (autour de la musique sacrée et profane) et le Musée des Beaux-Arts de Lyon (pour l'iconographie religieuse).

D'autre part, le Foyer travaille régulièrement avec une compagnie de marionnettes. L'objet présente un intérêt fort comme vecteur de communication, de dialogue. Il permet à celui qui la manipule de parler à travers elle et, parfois, de se sentir plus à l'aise pour s'exprimer en public. Ainsi, l'équipe de bénévoles a choisi d'employer des marionnettes pour les visites guidées menées par les habitants lors de l'anniversaire du Foyer qui aura lieu le 23 mars 2013 et qui fera l'objet de la création d'un musée éphémère. Les membres du groupe ont été accueillis à Gadagne pour participer à une visite des collections et concevoir leur propre marionnette au cours d'un atelier. Le médiateur de Gadagne en charge de ce projet les accompagne dans la préparation de leurs visites au sein du musée éphémère.

Enfin, le Foyer comme les musées sont attachés à l'histoire urbaine et architecturale du quartier de la Duchère qui est riche en lieux de cultes (modernes et contemporains).

Tout en poursuivant le travail initié avec la Mission Lyon la Duchère dans le cadre du projet "Le patrimoine et moi" avec l'Ecole les Géraniums (Thématique projet 2012-2013 : l'évolution du quartier et de son bâti : la requalification du quartier de la Duchère / 2013-2014 thème pressenti : Nature en ville - mon quartier vert, dans le cadre de la réaménagement du parc du Vallon) - et en regard de balades urbaines prévues sur le territoire – un projet de parcours co-conçu avec les habitants autour de l'architecture (et en présence des architectes) peut être envisagé dans l'avenir.

Mermoz (2013-2014)

Dans le cadre du projet « Prenez Racines ! » que la MJC Laënnec-Mermoz mène depuis 2010 aux côtés de l'artiste Thierry Boutonnier, les musées Gadagne accueillent le 29 mars 2013 les rencontres intitulées « Comment construire un art de vivre en commun? ».

L'expérimentation artistique « Prenez Racines ! » accompagne les habitants face aux travaux de renouvellement

urbain de l'entrée Est de la ville de Lyon. Grâce à la médiation d'une pépinière urbaine, les habitants de Mermoz retrouvent la maîtrise de l'usage des espaces publics durant les transformations de leur quartier. Ces rencontres visent donc à inscrire cette démarche dans une histoire artistique, sociologique et écologique de la construction citoyenne de la ville. Elles pourront permettre, également, de croiser les regards et expériences d'autres artistes et de chercheurs ainsi que les points de vue des invités et du public ; tout en tentant de dégager les principes de l'élaboration d'un art de vivre en commun.

Par ailleurs, en partenariat avec AADN, le service des publics des musées Gadagne accompagnent le projet « @Home » autour de la question de la scénographie et de la mise en exposition avec 12 jeunes du quartier. Il s'agit de leur proposer de prendre le rôle d'un scénographe et de leur apporter des outils pour organiser leur exposition : visites d'expositions, conception du plan et des espaces, choix des modes de présentation des contenus multimédia, des décors et des ambiances, gestion des flux des publics / sécurité des objets et des personnes, conception des activités de médiation autour de l'exposition, outils d'aides à la visite...

Sur le territoire de Mermoz, le projet « @Home » vise à explorer les pratiques numériques créatives, s'emparer des nouveaux médias et technologies pour construire collectivement une exposition à la Toussaint 2013. À travers différents ateliers proposés sur le quartier Mermoz, les habitants sont invités à concevoir le projet de sa conception jusqu'à sa réalisation :

- Organiser la forme de l'exposition et participer à sa mise en place,
- Créer des univers de jeux vidéo,
- Composer de la musique sur ordinateur,
- Découvrir le photo-montage et la vidéo.

Ce projet fédère la MJC Mermoz-Laënnec - Salle Genton, le Centre Social Mermoz, l'Antenne nord du Centre Social Laënnec et les Ecoles Pasteur et Mermoz.

Dans le cadre des expositions à Gadagne « Lyon et ses Fleuves » (avril 2013 - janvier 2014) et de « L'exposition urbaine de 1914 » (novembre 2013-avril 2014), des journées d'études sur l'histoire de l'architecture dont l'« Hôtel-Dieu, parti pris d'une restauration » (juin 2013) et « Habiter à Lyon du Moyen Age à nos jours » (juin 2014) et au regard des thématiques sur le territoire (architecture, urbanisme, ingénierie des grands ouvrages et/ou urbaine) le service des publics des musées Gadagne travaille avec l'association Ebulliscience autour de la thématique de « l'architecture des ponts » (2013) sous la forme d'un stage : 2 sessions proposées en 2013 : vacances de printemps et vacances d'été.

Ce dernier allie découverte historique avec un médiateur des musées Gadagne et pratique artistique avec le plasticien Jean-Marc Jacob ainsi que des ateliers scientifiques avec expérimentation des techniques de construction des ponts. Il est ponctué de nombreux temps de rencontres :

- Parcours à 2 voix Stéphane d'Orazio, médiateur et Jean-Marc Jacob, plasticien,
- Ateliers scientifiques avec les animateurs d'Ebulliscience,
- Restitution / Journée aux musées Gadagne avec les enfants ayant participé au stage ainsi que leurs familles : parcours en famille sur les contes et légendes autour de la Saône, visite en famille de l'exposition 'Lyon, le fleuve et la rivière', découverte de l'exposition des travaux des enfants, pot de l'amitié.

Le projet devrait se poursuivre en 2014 autour de la thématique du béton armé et de l'habitat dans le cadre de l'exposition temporaire sur « l'exposition urbaine internationale de Lyon de 1914 ».

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Habitants des quartiers CUCS

Au regard des projets territoriaux (cf. ci-dessus) : Gerland, Vaise, Duchère, Mermoz.

Dans le cadre du renouvellement des conventions « association et solidarité » avec la MJC Laënnec-Mermoz, la MJC la Duchère ou encore le centre social de Gerland.

Dans le cadre du dispositif « Le patrimoine et moi » avec deux écoles situées en territoires CUCS : Aveyron (1er arr.), Géraniums (9e arr.).

Personnes en situation de handicap

- En général :

La question de l'accessibilité a été au cœur du projet de restauration des musées Gadagne. De nombreuses réflexions menées en concertation avec différentes associations ont permis de mettre en œuvre des aménagements pour une accessibilité physique à l'ensemble du bâtiment.

Par ailleurs, la politique des publics s'est définie par une volonté de mixité des visiteurs et une plus grande autonomie de ces derniers (dont ceux en situation de handicap) dans le cadre d'une sensibilisation et d'un accompagnement à la découverte des collections et des expositions. La politique d'offre culturelle destinée aux publics en situation de handicap s'enrichit donc chaque année afin de renforcer la mission de démocratisation culturelle des musées Gadagne.

Une tarification spécifique est mise en vigueur afin de favoriser cette accessibilité : gratuité s'adressant autant à la personne en situation de handicap qu'à son accompagnateur pour toute entrée et pour toute visite guidée. Enfin, une attention toute particulière est apportée à l'accueil de tous les publics.

L'année 2013 a ainsi été marquée par une formation pour tous les personnels des musées Gadagne afin de les sensibiliser à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les musées Gadagne travaillent actuellement à des aménagements en vue de l'obtention du Label Tourisme Handicap.

- Handicap visuel :

Actuellement, un dispositif à destination des déficients visuels individuels est accessible au sein du parcours permanent du musée d'histoire. Il s'agit de stations « à toucher » pour comprendre l'histoire du bâtiment. Par ailleurs, au sein du musée des marionnettes du monde, des dispositifs spécifiques sont accessibles : un coffre avec des marionnettes à gaine lyonnaise pouvant être manipulées par les publics et deux bases sonores présentant des spectacles. Enfin, l'ensemble du parcours permanent peut être réalisé avec un audioguide.

Des visites et des balades urbaines sont conçues spécifiquement pour l'accueil des groupes selon des principes d'audio-description (ex : Projet spécifique Cité scolaire René Pellet / Villeurbanne – classe de 3ème élèves déficients visuels – Découverte des arts de la marionnette). Un parcours tactile composé de fac-similés est actuellement à l'étude.

- Handicap auditif :

Depuis plusieurs années, les musées Gadagne s'associent au CRILS afin de proposer au public sourd et malentendant des visites des collections et des expositions temporaires ou des balades urbaines réalisées en présence d'un interprète LSF. Ces propositions sont pleinement inscrites dans la programmation des musées.

- Handicap mental :

Les groupes d'adultes déficients mentaux ont pour habitude de visiter librement ou accompagnés le musée des marionnettes. Cependant, de nombreux partenaires sollicitent les musées Gadagne pour des visites au sein du musée d'histoire.

Le service des publics travaille actuellement à la conception de parcours de médiation adaptés aux problématiques de ces publics afin de faciliter leur appréhension du lieu et de rendre accessible la découverte des collections. Il sera basé sur une approche sensorielle, l'observation, la manipulation et la participation afin d'évoquer la vie quotidienne à Lyon du Moyen Age jusqu'au XIXe siècle.

Public en difficulté

- Dans le cadre du renouvellement des conventions « association et solidarité » avec le Secours populaire et le Secours catholique.
- Un projet spécifique est mené, de plus, en partenariat avec une CLIS TFC de l'école Paul Langevin à Vénissieux

Publics empêchés

- En 2013 dans le cadre des activités menées au regard de la convention « association et solidarité » avec l'EHPAD le manoir.
- A compter de 2013 avec le projet « Culture à l'hôpital » à l'hôpital gériatrique Pierre Garraud (5e arr.) autour de la marionnette avec les HCL, les pavillons G et I, la Cie Il sera une fois.

Engagements dans le champ éducatif

- Patrimoine et moi :

Dans le cadre du dispositif « le patrimoine et moi » avec cinq établissements scolaires dont deux en territoire CUCS – Aveyron (1er arr.), Géraniums (9e)

- Education populaire :

Avec des partenaires de l'éducation populaire comme les FRANCAS qui collaborent avec les musées Gadagne dans le cadre de la convention « association et solidarité » renouvelée en 2013.

- Projets spécifiques :

Les projets spécifiques consistent en un accompagnement, du conseil et une co-construction entre le service des publics des musées Gadagne et des établissements scolaires (9 au total en 2012) dont l'Ecole primaire la Gare d'eau (9e arr.), le Lycée Professionnel la Martinière Diderot (1er arr.) et le Lycée Professionnel Emile Béjuitt (Bron).

- Enfance art et langages (EAL) :

Le service des publics s'investit dans le cadre du dispositif Enfance Art et Langages créé à Lyon depuis 2002 en vue d'expérimenter des interventions d'artistes dans les lieux d'accueil des jeunes enfants. Il participe ainsi au réseau des pratiques artistiques et pédagogiques innovantes et au développement d'un espace de ressources professionnelles sur l'éducation artistique et culturelle.

L'école Combe Blanche dans le 8e arrondissement bénéficie ainsi d'un accompagnement spécifique - résidence de la plasticienne – marionnettiste, Marianne Soltani-Azad marionnettiste – .

- Formations enseignants :

Le service des publics des musées Gadagne s'investit dans la formation continue des enseignants afin de leur proposer une découverte des collections et des expositions temporaires en vue de venues adaptées avec leurs classes.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissances et des savoirs

- Projets de territoires :

Au regard des projets territoriaux (cf. ci-dessus) en relation avec les expositions et les journées d'études conçues par les musées Gadagne.

- Dispositif « Le patrimoine et moi » :

Dans le cadre du dispositif « Le patrimoine et moi », les musées Gadagne favorisent la découverte et valorisation des patrimoines urbains de proximité par les enfants (éducation au regard, à la recherche, à la restitution).

- Balades urbaines :

Par le biais des Balades urbaines conçues en partenariat avec les habitants et acteurs des quartiers, notamment dans le volet « Des villes et des gens, histoire de quartiers » : 2 balades urbaines créées à la Guillotière, pour la programmation janvier-juin 2013, dont une en partenariat avec le musée africain et une balade à l'îlot Mazagran avec l'association Locaux Motiv' Brin de Guill, Compostiers.

- Pôle de la soie :

Initiée en février 2010 par la Ville de Lyon et pilotée par les musées Gadagne, la commission Mémoire du Pôle de la soie et des canuts organise et encadre la collecte de récits de vie sur l'histoire de la soierie lyonnaise.

La commission Mémoire a inscrit l'innovation au centre des entretiens oraux menés avec les acteurs de l'industrie textile.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Minorités religieuses : les musées Gadagne proposeront en juin 2013 une journée d'études autour de la question des « Minorités religieuses à Lyon ». Cette question sera aussi l'une des thématiques du projet mené en partenariat avec le Foyer Protestant de la Duchère.

Dans le cadre de certains projets « Patrimoine et moi »

Dans le cadre de certaines « Balades urbaines »

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Plan Climat

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence 2011

Quelques indicateurs...

12% des écoles accueillies sont en quartier CUCS

20% des groupes accueillis viennent de quartiers CUCS

Part du budget : 16 700€ et 80% d'ETP

OPERA NATIONAL DE LYON



Direction Serge DORNY
Référente Stéphanie PETITEAU, responsable du développement culturel
1, place de la Comédie 69001 Lyon
Tel 04 72 00 47 25
Mail spetiteau@opera-lyon.com

PRESENTATION GENERALE

L'Opéra national de Lyon a pour objet de promouvoir l'art lyrique et la danse à Lyon et dans la région Rhône-Alpes, avec un rayonnement national et international, au moyen de structures artistiques permanentes consistant en un orchestre, un chœur, une maîtrise, une compagnie de ballet et un studio d'insertion de jeunes professionnels.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination Opéra National de Lyon.

Ressources humaines en 2011 : 346 personnes

Administration : 105 ; Technique : 104 ; Personnel artistique permanent : 137

• Fréquentation et activité 2011 : Total :	403 représentations – 196 080 spectateurs
• Grande salle	80 représentations – 81 309 spectateurs
• Musique de chambre et scolaires	32 représentations – 11 621 spectateurs
• Amphithéâtre	145 représentations – 24 988 spectateurs
• Autres lieux à Lyon	25 représentations – 9 157 spectateurs
• Tournées	49 représentations – 35 645 spectateurs
• Péritype	72 représentations – 33 360 spectateurs

Budget général 2011 : 35 155 698 €

Produits (- 1 016 286 € de TVA) :

- Recettes propres : 6 398 809 €
- Produits exceptionnels : 296 276 €
- Subventions Etat : 5 983 977 €
- Ville de Lyon : 17 007 670 € (personnel Ville de Lyon compris)
- Département : 3 041 628 €
- Région : 3 041 628 €
- Subventions exceptionnelles : 285 459 €
- Transfert réserve : 116 535 €

Charges :

- Production : 11 249 829 €
- Personnel : 12 250 715 €
- Charges sociales : 4 972 953 €
- Fonctionnement : 3 647 611 €
- Exploitation Bâtiment : 2 348 967 €
- Amortissements et provisions : 420 350 €
- Charges exceptionnelles : 265 273 €

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Tarifs en grande salle : opéras pour tous à partir de 13 € (places assises).

Concerts et ballets pour tous à partir de 10€.

Réductions 15% pour les associations et les comités d'entreprise.

Réductions pass opera : PASS' OPERA JEUNE (carte à 10€ ou 5€) : à partir de 10€ la place ou 50% de réduction.

Pass' opéra solidarité (carte à 5€ pour demandeurs d'emploi ou bénéficiaires aides sociales RSA) : à partir de 10€ la place ou 50% de réduction.

Dernier moment : dès 10 € ou 50% de réduction pour les – de 26 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des aides sociales détenteurs du Pass Opéra.

5 € la place debout si le spectacle affiche complet.

Tarifs à l'amphiopéra : gratuité pour les AmphiMidi, 16 € pour les concerts, 12 € pour les ateliers pour enfants.

10 € pour les détenteurs des Pass'Opéra Jeune (-26 ans), Famille (enfants) et Solidarité.

Culture pour Tous : 200 places gratuites dans la Grande salle et à l'AmphiOpéra.

Médiations et communications spécifiques

Rencontres avec les publics :

- rencontres avec les artistes, techniciens et administratifs,
- sensibilisation du personnel à la rencontre des publics.

Découverte du patrimoine et des métiers de l'Opéra :

- visites du théâtre (dont Journée Portes ouvertes, Journée du Patrimoine) et des ateliers de costumes, décors et maquillage/coiffure,
- accueil aux répétitions d'opéra, d'orchestre, des chœurs et du ballet, et à l'AmphiOpéra.

L'Opéra et le public scolaire :

- l'Opéra forme aux spectacles les enseignants qui, à leur tour, préparent leurs élèves,
- Entre 10 000 et 14 000 places sur le temps scolaire pour les écoles et les collèges : opéras, concerts, ballets, concerts-ateliers,
- 3 000 places pour les lycéens de la Région Rhône-Alpes (dispositif Lycéens et apprentis à l'Opéra),
- 6 € la place pour les élèves et places gratuites pour les enseignants. Mise en place d'un demi traif pour les élèves de Vénissieux.

Adaptation des horaires

En journée : 12h30 : concerts et spectacles Amphimidi, 16h ou 17h : spectacles et ateliers créatifs du cycle Amphijeune.

16h : spectacles du dimanche en grande salle.

En soirée : spectacles à 19h30, 20h ou 20h30

Accessibilité aux personnes handicapées

Tarifs valables également pour 1 accompagnateur :

- Personnes en fauteuil : emplacements spécifiques au parterre de la grande salle prix de la série D. 10€ la place à l'amphi,
- Personnes non-voyantes, sourdes ou présentant un handicap mental : réduction de 50 % sur la série A-B en grande salle ; 10€ en série C-D-E en grande salle ou à l'amphi. Accès à la salle des chiens d'aveugles,
- Possibilité d'activer une boucle magnétique pour les malentendants.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes

Approche intégrée :

- Connaissance et veille sur le territoire,
- Priorisation sur inscriptions scolaires, projets participatifs et découvertes du bâtiment et des métiers,
- Mobilisation partagée des partenaires sur les projets participatifs de long terme (type projet Opera nell'opera – 2012),
- Ciblage et recrutement enfants de la Maîtrise en lien avec l'éducation nationale.

Point d'amélioration : Partage d'expérience afin de mettre en réseau les acteurs d'un territoire, faire effet levier sans se substituer aux acteurs.

Mermoz

Mise en place du projet de création Opéra Mix (2 classes du collège Mermoz).

Moulin à Vent

Rencontres à organiser avec les acteurs du territoire à partir de janvier 2013.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle

Mise en place de projets de découverte (bâtiment et métiers).

Partenariats autour de projets AOF (avec Côté Projets sur Opera nell'opera, avec le GRETA de Vénissieux sur l'année 12-13).

Publics handicapés

Projet de création Opéra Côté Cours et actions ponctuelles sur sollicitation. Une réflexion plus large à l'échelle de l'Opéra est en cours pour une mise en place en 2013.

Publics jeunes

Mise en place de projets scolaires et hors temps scolaire (ex : partenariat avec les Francas et Forums enfants citoyens).

Engagements dans le champ éducatif

Priorisation programmation scolaire.

Projets scolaires participatifs sur les Pentes, Maîtrise.

Engagements dans l'amélioration de la participation et des processus démocratiques

Améliorer les processus de concertation et de participation des habitants.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Dans le cadre du plan Développement Durable de l'Opéra de Lyon.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence 2011

Quelques indicateurs...

33% des écoles accueillies sont en quartier CUCS.

87% des groupes accueillis viennent de quartiers CUCS.

Objectif de géolocalisation des abonnés et des partenaires.

Part du budget : 555 273€ (hors dépenses de fonctionnement).

AUDITORIUM – ORCHESTRE NATIONAL DE LYON



Direction	Leonard SLATKIN, Directeur musical / Jean-Marc BADOR, Directeur général
Référentes	Cécile MARTINON, développement du public / Jane-Lise MEUNIER, actions pédagogiques 149, rue Garibaldi - 69003 Lyon
Tels	04 78 95 95 95
Mails	cecile.martinon@mairie-lyon.fr, jane-lise.meunier@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Énorme monolithe de béton, l'Auditorium de Lyon impose sa silhouette au cœur du quartier de la Part-Dieu. Conçu en 1975, cette salle de 2100 places fit dès le début l'unanimité pour le rapport idéal que sa forme de théâtre romain créait entre la scène et le public. Depuis cette date, il est la maison de l'Orchestre national de Lyon, considéré à ce jour comme l'un des meilleurs orchestres européens. Administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon est codirigé par M. Jean-Marc BADOR, directeur général depuis le mois d'octobre 2012 et M. Leonard SLATKIN son chef d'orchestre depuis septembre 2011.

Outre une saison symphonique particulièrement variée et développée, des séries de musique de chambre et de formations invitées, l'Auditorium-ONL multiplie la programmation de concerts destinés au public le plus large. La volonté d'aller à la rencontre des auditeurs se traduit notamment par de multiples initiatives : concerts jeune public accessibles aux enfants dès 3 ans, concert gratuit des étudiants, Espresso (concerts donnés à l'heure du déjeuner et à 15h favorisant la découverte du répertoire symphonique), ciné-concerts...

Depuis de nombreuses années, l'ONL est un orchestre pionnier en matière d'action culturelle. Il est, par exemple, le seul orchestre français à développer deux orchestres de jeunes. Une politique tarifaire forte en direction des plus jeunes et des étudiants, des projets ambitieux pour les scolaires, des cycles de conférences gratuites pour tous, de nombreuses actions de médiation et d'accompagnement en direction de tous les publics sur le territoire, achèvent de faire de l'ONL un orchestre de premier plan.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources humaines, 150 personnes dont :

- 103 musiciens,
- 1 directeur général et 1 directeur musical,
- Un service Artistique de 6 personnes,
- Un service de Communication de 5 personnes,
- 8 personnes à la Billetterie et accueil du public ainsi que l'équipe des agents d'accueil,
- 8 personnes au service Administration et finances,
- 5 personnes au sein des services Actions culturelles et pédagogiques et Développement du public,
- 7 personnes à la Régie d'Orchestre,
- 15 personnels techniques et de sécurité.

Budget général pour l'année 2011 : 14,46 M. euros.

73% de financements publics (Établissement de la Ville de Lyon, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon est subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication et par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de l'Orchestre des jeunes.) :

- Subvention Ville de Lyon : 8,181 M€,
- Subvention Etat et Région : 2,374 M€,
- Recettes propres : 3,905 M€.

Détail des recettes propres pour l'année 2011

- Recettes propres : 3,905 M€,
- Billetterie à l'unité : 1,806 M€,
- Vente d'abonnements : 1.552 M€,
- Vente de concerts, locations : 0,547 M€.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Tarif « enfant » : pour les spectacles « jeune public », le tarif « enfant » est de 3 euros (enfant de – de 12 ans). Les enfants bénéficient du tarif – 50% sur tous les concerts.

Les concerts de musique de chambre sont gratuits pour les enfants de 6 à 12 ans.

Tarif « – 50% » accordé aux personnes demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiaires du RAS, aux personnes

en situation de handicap et à leurs accompagnateurs.

Tarif « abonnés/groupes » sur l'ensemble des concerts de la saison.

Tarifification spécifique « groupe » dans le cadre des concerts jeune public : 10 enfants, 1 adulte.

Tarif « dernière minute » à 8 € accordé 1 heure avant le début des concerts aux personnes demandeurs d'emploi, aux personnes bénéficiaires du RSA, aux personnes de – de 26 ans.

Tarif « scolaire » 6 € par enfant et gratuit pour les accompagnateurs dans la limite de deux accompagnateurs par groupe classe.

« Carte entrée libre » : accès à tous les concerts de la saison pour 6 euros/mois.

Pour les personnes de – de 26 ans : Partenaire de la « Carte M'ra » de la Région Rhône-Alpes, du dispositif « Pass culture » et de « Lyon invitation campus » de la Ville de Lyon.

Partenaire du dispositif « Lyon, ville amie des aînés » : mise à disposition de places à tarif privilégié pour les personnes séniors.

Partenaire du dispositif « Culture pour tous » : mise à disposition de 600 places gratuites sur les concerts de la saison.

Partenaire du dispositif « Places gratuites dans les grandes scènes » de la Préfecture du Rhône : mise à disposition de places gratuites pour les jeunes éloignés de l'offre culturelle.

Adaptation des horaires

Concerts jeune public à 15h (sauf concert des tout-petits à 10h) les mercredis et samedis.

9 concerts Expresso, les vendredis à 12h30 et à 15h.

Concerts symphoniques : le jeudi à 20h et le samedi à 18h.

Cinés-concerts en semaine (jeudi, vendredi) et en week-end (samedi, dimanche) à 15h, 16h, 18h et 20h.

Concerts de musique de chambre le dimanche à 11h.

Accessibilité aux personnes handicapées

Membre du réseau Musique et handicap.

Places de stationnement réservées aux personnes titulaires de la Carte européenne de stationnement, devant l'entrée du public, place Charles-de-Gaulle.

Accès aux espaces publics et à la salle.

Pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil :

- Accessibilité du hall d'accueil, du café comptoir, des sanitaires (rénovation complémentaire des sanitaires et du vestiaire prévue).
- Les 1er et le 2ème balcons sont accessibles via un ascenseur situé dans le hall d'accueil.
- Places spécifiques réservées aux personnes en fauteuils et à leurs accompagnateurs au 1er balcon (deux places complémentaires ayant été ajoutées sur la saison 2011-2012).
- Contingent de places au 1er balcon, situé sur les rangs supérieurs réservé lors de l'accueil de groupes ayant des difficultés de mobilités (maisons de retraite, structures médico-sociales...).

Pour les personnes mal ou non voyantes :

- Présentation de saison personnalisée aux seins de structures.
- Mise à disposition de places, à l'Orchestre, proche de la scène.
- Chiens-guides acceptés en salle.

Médiation adaptée aux problématiques des groupes accueillis (handicaps mental, visuel, moteur) :

- Adaptabilité de toutes les actions de médiation, « Parcours Découverte », visites guidées...
- Acquisition d'un parc instrumental permettant une découverte des instruments par le « toucher ».
- Partenariats adaptés avec des structures accueillant des personnes handicapées physiques ou mentales.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Moncey-Voltaire / Guillotière

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle

« Parcours Découverte » : création de « Parcours Découverte » sur les métiers de l'Auditorium et accès privilégié, favorisant la découverte de l'activité de l'Auditorium et de l'Orchestre.

Publics jeunes

Personnes âgées

« Le dispositif Lyon, Ville amie des aînés » ; afin d'inciter les personnes âgées encore mobiles à sortir de chez elles ou de leur résidence, afin de sauvegarder le contact avec la vie extérieure, en leur faisant bénéficier de spectacles gratuits ou en leur proposant des tarifs préférentiels.

F/H Egalité, mixité

Publics « empêchés »

Signataire de l'association « InterSTICES » : intervention des musiciens en milieu hospitalier, concert de musique de chambre, accueil des personnels soignants et administratif au concert de l'ONL – Partenariat avec les Hospices Civils de Lyon et l'Hôpital Saint-Luc Saint-Joseph.

Personnes en situation de handicap

Ajout de places supplémentaires handicapées.

Formation du personnel d'accueil sur les problématiques d'accès et d'accueil de personnes en situation de handicap. Adaptabilité des « Parcours Découverte » et des actions de médiation proposées.

Engagements dans le champ éducatif

Favoriser la présence dans l'école des créateurs et opérateurs culturels

« Les Chantiers de la création » : nous travaillerons durant la saison 2012-2013 avec une école située en territoire prioritaire. Nous souhaitons dans les années suivantes et en collaboration avec le service Education de la ville de Lyon, travailler avec une école en territoire prioritaire au minimum.

Lutter contre les discriminations dans le champ de la culture

« L'Orchestre des juniors » : nous souhaitons travailler avec des jeunes musiciens issus des écoles de musique et associations des quartiers prioritaires.

Habitants des quartiers prioritaires

« Concerts scolaires » : augmentation sensible de l'accueil des écoles des territoires prioritaires d'année en année.

Engagements dans l'accès et le partage de connaissance et de savoirs

« Parcours Découverte » : création de « Parcours Découverte » et accès privilégié aux structures associatives : centres sociaux, MJC, personnes âgées... situées en territoire CUCS et accompagnement de ces publics au concert – Parc instrumental, conférences et propos d'avant-concerts adaptés... Développement de projets avec les écoles des territoires.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence Saison 2011/12

Quelques indicateurs...

Public scolaire accueilli : 518 enfants proviennent d'établissements (écoles et collèges) en secteur CUCS sur un total de 11 802 élèves soit 4 %.

Public accueilli dans des actions culturelles : 1079 personnes accueillis dans le cadre de partenariats avec des acteurs des territoires CUCS sur 1608 personnes au total soit 67 %

Objectif de géolocalisation des fichiers des abonnés et spectateurs occasionnels

La part du budget affecté à la Charte : 59 208 € soit 0,41 % du budget général

Valorisation de la Charte dans l'ensemble des outils de communication

SERVICE ARCHEOLOGIQUE DE LYON



Direction Anne PARIENTE
Référent Laurent STRIPPOLI, archéologue chargé de communication
10 rue Neyret, 69001 LYON
Tels 04 72 00 12 12 – ligne directe 04 72 00 12 20
Mail laurent.strippoli@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

Créé en 1933 pour mener la fouille du théâtre et de l'odéon sur la colline de Fourvière avant de mettre au jour l'amphithéâtre des Trois Gaules, le service archéologique est doté d'une équipe pluridisciplinaire aujourd'hui composée de 30 agents : archéologues aux spécialités complémentaires (anthropologie, archives, céramologie, étude du bâti, numismatique, ...) portant sur tous les horizons chronologiques lyonnais (Moyen-Age, Antiquité, protohistoire, préhistoire), archéo-géographe, cellule administrative et technique, chargés de communication, documentaliste, géomaticien, géomorphologues, infographistes et topographes.

Ses missions et activités principales, réalisées en collaboration étroite avec les services de l'Etat (SRA – DRAC), relèvent de :

La recherche archéologique

- activité de terrain : fouilles ou diagnostics préventifs, suivi de chantiers, inventaire architectural,
- gestion des « archives du sol » (archives manuscrites, dépôt archéologique),
- élaboration d'outils transversaux de recherche et de diffusion : base de données archéologiques et cartographiques ALyAS, collections de référence (céramique, pierres et matériaux de construction, ...),
- communication scientifique et collaboration avec les autres acteurs de l'archéologie lyonnaise (Inrap, universités, CNRS...).

La diffusion des connaissances archéologiques aux publics

- actions de restitution « grand public »,
- information des aménageurs,
- accueil et encadrement d'élèves et étudiants,
- actions pédagogiques en milieu scolaire,
- actions de cohésion sociale.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources Humaines : 25 postes permanents + 118 mois équivalent temps pleins en contrats occasionnels

Budget 2012 : 209 220 €

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire : Toutes les activités publiques sont gratuites à ce jour (dans l'attente de la finalisation de la décision globale de la DAC).

ENGAGEMENTS 2012-2015

Comme les années précédentes, le SAVL souhaite inscrire les actions qu'il mène au titre du CUCS dans la ligne évidente de ses missions de service public. Il souhaite également réaffirmer le rôle que peut jouer l'archéologie urbaine dans une politique sociale qui entend aider les populations les plus fragiles à prendre possession de leur cité.

Depuis plusieurs années, le Service a fait de la réflexion sur le partage, la diversité et l'intergénérationnalité des principes-clés de son action. A titre d'exemples transversaux, rappelons qu'il accueille chaque année un nombre conséquent de « chantiers jeunes », « Jobs été », stagiaires issus des quartiers CUCS et personnes purgeant une peine d'intérêt général. En matière d'insertion professionnelle, il participe par ailleurs au programme PLIE. Enfin, il propose des interventions régulières en milieu scolaire et dévoile aux habitants les sous-sols de la ville grâce aux visites de chantiers qu'il organise. Le lancement en 2013 d'une fouille archéologique de premier ordre dans le cadre des travaux du Parking Saint-Antoine devrait ainsi être l'occasion de plusieurs opérations de médiation.

De ce fait, le SAVL s'engage particulièrement dans le cadre de la Charte 2012-15 sur les thématiques « social », « éducatif », et « accès et partage des connaissances et savoirs ». Et parce que la démarche archéologique est aussi mise en perspective des relations de l'homme à son environnement, le SAVL s'engage sur la thématique « prise en compte des questions environnementales ».

Les choix territoriaux défendus pour 2012-2015 par le SAVL s'écrivent dans la continuité. Implanté rue Neyret en surplomb de l'Amphithéâtre des Trois Gaules, le Service souhaite logiquement poursuivre son action dans le cadre

du PCT Pentes de la Croix Rousse. De même, il désire reconduire les initiatives déjà engagées à Vaise et à la Duchère, intimement liées aux opérations d'archéologie préventive qu'il a pu mener dans ces quartiers. Toutefois, parce que les prescriptions archéologiques l'appellent sur l'ensemble du territoire urbain lyonnais et parce que ce spectre est une opportunité unique pour un établissement culturel, le SAVL se propose aussi de déployer des actions dans des quartiers non préemptés jusque là : Ménival-Janin-Jeunet et Vergoin. Les PCT Pentes de la Croix Rousse, Vaise, la Duchère, Ménival-Janin-Jeunet constitueront un premier cadre d'engagement pour le SAVL sur la période 2012-2013, sur la base d'une recherche de partenariats à long terme. Le PCT Vergoin sera activé ultérieurement, à partir de 2013-2014. Notons que ce plan d'action n'empêchera pas le SAVL de collaborer plus ponctuellement avec des établissements scolaires et associations des PCT Mermoz et Moncey-Voltaire.

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes de la Croix-Rousse

Les axes d'engagement :

- Se positionner comme « passeur de culture » entre habitants, associations et établissements scolaires.
- Aider à l'appropriation du patrimoine de l'amphithéâtre des Trois Gaules.
- Contribuer à la réflexion sur les modes d'habiter par la mise en exergue de l'évolution de l'occupation sur les Pentes (cf : plan de gestion Unesco).

Les actions :

- Rencontres autour de l'amphithéâtre des Trois Gaules et du sanctuaire fédéral Goûters-archéo (métissages intergénérationnels).
« Rendez-vous à l'amphithéâtre » : visites trimestrielles (le samedi matin) guidées par un archéologue (sous condition).
Ouverture de l'amphithéâtre et visites guidées par un archéologue à l'occasion d'évènements patrimoniaux.
- Interventions en milieu scolaire (dispositifs « Mon patrimoine et moi », EAL...).
- Visites de chantiers archéologiques.

Les partenaires en vue : Régie de quartier 124.Services, Mozaïk Café, Ecole R. Doisneau , L'Epicerie sociale, Association Lalouma, Centre social Vitalité Quartier, Centre social Grande Côte .

Ménival/Janin/Jeunet

Les axes d'engagement :

- Favoriser la mobilité,
- Contribuer à la lecture de l'environnement.

Les actions :

- Champvert : « Projet aqueducs » (ERASME/Conseil général),
- Médiation autour du programme du SAVL « Inventaire architectural du Vieux Lyon »,
- Visites de chantiers archéologiques,
- Interventions en milieu scolaire.

Les partenaires en vue : MJC Ménival, Maison de l'Enfance, Centre socio-culturel du Point du jour, Etablissements scolaires.

Vaise

Les axes d'engagement :

- Aider à la compréhension des nouvelles « connections » (Rives de Saône / tunnel mode doux de la Croix-Rousse),
- Utiliser les ressources de l'histoire et de l'archéologie pour aider au décodage de l'identité ancienne du quartier (foyer d'occupation préhistorique et gauloise)... et donc à l'ancrage des populations dans leur territoire.

Les actions :

- Apéros-archéo,
- Suite du projet « l'art dans la ville »,
- Visites de chantiers archéologiques : Saint-Antoine,
- Prêt de panneaux explicatifs sur les voies romaines au Centre social et culturel P. Augier,
- Interventions en milieu scolaire.

Les partenaires en vue : Médiathèque de Vaise, MAC Lyon, Centre social et culturel P. Augier, Etablissements scolaires J. Zay et Chapeau rouge, Maison du projet « Rives de Saône » / Grand Lyon

Duchère

Les axes d'engagement :

- Favoriser la mobilité,

- Contribuer à la réflexion environnementale,
- Accompagner la transformation de l'image du quartier,
- Créer des ponts entre les générations.

Les actions :

- Visites du Parc du Vallon et du lavoir,
- Cafés culture en partenariat avec l'IFRA (octobre 2012),
- Visites de l'Amphithéâtre des Trois Gaules en partenariat avec l'IFRA et le foyer protestant (décembre 2012),
- Visites de chantiers archéologiques,
- Interventions en milieu scolaire.

Les partenaires en vue : Foyer Protestant, IFRA, Etablissements scolaires, Centre social Sauvegarde, GPV.

Vergoin (2013-2014)

Les axes d'engagement :

- favoriser la mobilité,
- aider à la lecture de l'environnement.

Les actions :

- Apéro-archéo « Rives de Saône »,
- Apéro-archéo « Ile Barbe »,
- Visites guidées et/ou participatives de l'Amphithéâtre des Trois Gaules,
- Visites de chantiers archéologiques,
- Interventions en milieu scolaire.

Les partenaires en vue : Bibliothèque Saint-Rambert, Galerie « Attrape couleur », Pôle 9, Maison du projet « Rives de Saône », Etablissements scolaires.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte de publics prioritaires

Toute opération archéologique donne lieu à une étude des données permettant de travailler à la reconstitution du milieu et de l'environnement du site fouillé. La relecture des conditions d'implantation et d'occupation du territoire à la lumière des grands épisodes climatiques et des modifications environnementales (mise en place sédimentaire des sites, divagations du lit des fleuves et inondations, conséquences du Petit Age glaciaire...) permet d'appliquer aux enseignements historiques issus de l'archéologie une lecture comparative et prédictive qui a toute sa place dans les préoccupations actuelles.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Toute opération archéologique donne lieu à une étude des données permettant de travailler à la reconstitution du milieu et de l'environnement du site fouillé. La relecture des conditions d'implantation et d'occupation du territoire à la lumière des grands épisodes climatiques et des modifications environnementales (mise en place sédimentaire des sites, divagations du lit des fleuves et inondations, conséquences du Petit Age glaciaire...) permet d'appliquer aux enseignements historiques issus de l'archéologie une lecture comparative et prédictive qui a toute sa place dans les préoccupations actuelles.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Année de référence 2011

Quelques indicateurs...

La partie RH dédiée aux publics en quartiers CUCS des activités a représenté (hors interventions en milieu scolaire) 3.23 mois ETP et un budget de 1541,41 €. Elles ont concerné 343 personnes.

10 TIG ont été accueillis pour 643h30.

LES SUBSISTANCES



Direction Guy WALTER et Cathy BOUVARD
Référente Bénédicte BEAUDOT, service des relations avec les publics
8 bis quai Saint-Vincent 69001 Lyon
Tels 04 78 30 37 39
Mail benedicte.beaudot@les-subs.com

PRESENTATION GENERALE

Laboratoire international de création artistique consacré aux nouveaux langages du spectacle vivant (danse, théâtre, cirque...), les Subsistances sont un lieu transdisciplinaire de travail, de création, d'expérimentation et de dialogue avec le public..

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources humaines : 17

Budget de fonctionnement en 2011 : 2 503 000 €

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Spectacles : Plein tarif : 15€, Tarif réduit -26 ans, demandeurs d'emploi : 12€, Tarif réduit bénéficiaires du RSA, -12 ans : 7.50€, Tarif partenariat médiation : 6€

Week-end de création : Tarif pour tous : 7€, Tarif partenariat médiation : 4€

Actions de médiations (Visites, chantiers, ...) : gratuité.

Médiations et communications spécifiques

Mise en œuvre d'actions pour permettre le partage entre artistes et publics des processus de création artistique et le dialogue autour des questions soulevées par la création contemporaine. Diffusion de la communication générale des Subsistances sur les territoires CUCS.

Adaptation des horaires

Spectacles et rencontres avec les artistes en soirée et en journée.

Accessibilité aux personnes handicapées

Le site des Subsistances est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Les Subsistances sont engagées dans le cadre du parcours culturel pour les spectateurs sourds et malentendants.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes de la Croix-Rousse

Développement des partenariats engagés avec les structures du territoire (Régie de quartier 1.2.4 services, Lalouma, Bibliothèque du 1er arr...). Mobilisation des habitants dans des parcours de médiation autour des spectacles.

Proposition de rencontres et de créations partagées artistes – publics. Mise en place de passerelles pour faciliter l'accès des enfants du quartier aux ateliers de pratiques artistiques.

Moncey-Voltaire / Guillotière

Actions culturelles et artistiques à destination des habitants. Développement de projets en co-élaboration avec les structures du quartier (Centre social Bonnefoi, IFRA, Arche de Noé, Galerie La Rage...).

Vergoin

Développement d'une passerelle entre le Centre social/MJC de St Rambert et les Subsistances, actions de médiation au sein du quartier et accueil des habitants aux Subsistances.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte des publics prioritaires

Habitants des quartiers prioritaires

Développement d'actions culturelles et artistiques dans les quartiers prioritaires à destination des habitants, mise en place d'une communication spécifique sur ces territoires.

Personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle

Mise en œuvre de partenariat avec les structures d'insertion à l'échelle du Grand Lyon, pour permettre aux personnes en parcours d'insertion de participer à des sorties culturelles et à des projets artistiques (Mirly solidarités, Missions locales, ALIS...).

Publics jeunes

Développement d'actions culturelles à destination des jeunes. Mobilisation auprès des structures qui accompagnent les jeunes (les Francas, structures de prévention spécialisée, foyers de jeunes travailleurs...).

Femmes/hommes, égalité/mixité

Création de projets artistiques autour de la question des identités sexuelles, des rapports hommes/femmes et de la mixité sociale en collaboration avec les publics spécifiques (en parcours d'insertion / issus des quartiers prioritaires / empêchés).

Personnes présentant un handicap

Mise en œuvre d'actions artistiques adaptées (ateliers handcirque avec l'Ecole de cirque de Lyon) et partenariat avec les structures pour favoriser l'accès des publics en situation de handicap à la création contemporaine.

Publics « empêchés »

Partenariat avec le Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu (psychiatrie – Lyon 8ème) : développement de projets artistiques avec les patients, les personnels soignants et les artistes en résidence. Projets artistiques à la Maison d'arrêt de Lyon-Corbas.

Engagements dans le champ éducatif

Développement de projets d'éducation artistique avec les écoles, collèges et lycées des quartiers prioritaires.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Incitation des spectateurs pour l'usage des modes de transport doux. Participation à la plateforme « covoiturage pour sortir ». Lors des festivals : mobilisation de producteurs locaux et utilisation de consommables écologiques.

THEATRE DE LA CROIX-ROUSSE



Direction Jean LACORNERIE
Directrice adjointe : Anne MEILLON

Référente Sihem ZAOUI, responsable des relations publiques
Place Joannès Ambre 69317 Lyon Cedex 04

Tels 04 72 07 49 43

Mail s.zaoui@croix-rousse.com

PRESENTATION GENERALE

Le Théâtre de la Croix-Rousse est aujourd'hui dirigé, depuis 2011, par un artiste reconnu et passionné de théâtre musical, Jean Lacornerie. Il est un lieu de passion et d'engagement où le public suit avec intensité sa relation avec un créateur et son travail. Tout en conservant la place qu'il a su conquérir dans le paysage régional et national, le Théâtre de la Croix Rousse ajoute la composante musicale à son identité et décline sa programmation en théâtre (genre fondateur du lieu) et théâtre musical.

Avec ses créations, Jean Lacornerie introduit les formes multiples du théâtre musical faisant de cette maison un lieu unique et pionnier où le théâtre peut côtoyer le cabaret, la comédie musicale, l'opérette ou l'opéra dans des formes novatrices et désacralisées.

Lieu de diffusion, en réseau avec les autres institutions culturelles lyonnaises et régionales, le Théâtre de la Croix-Rousse développe ses liens sur le territoire national ainsi qu'à l'étranger.

Lieu de découvertes, le Théâtre de la Croix-Rousse propose une ouverture aux jeunes créateurs du théâtre ou de la musique et leur offre un espace de visibilité au sein de sa programmation afin de favoriser leur diffusion à un large réseau.

La démocratisation culturelle est au cœur de la démarche du Théâtre de la Croix-Rousse. Des actions sont proposées dans et hors les murs afin de concrétiser l'échange et le dialogue entre publics et artistes.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Le Théâtre de la Croix-Rousse est une association loi 1901, conventionnée sur 4 ans (2012-2015) avec l'Etat, la Ville de Lyon, et la Région (Région : lieu labellisé « Scène Rhône-Alpes »). Elle reçoit par ailleurs, une subvention du Département du Rhône.

Ressources humaines : L'équipe se compose de 25 permanents dont 15 salariés association - 10 agents Ville de Lyon (7 techniciens et 3 gardiens). L'équipe est complétée d'agents d'accueil et de contrôle en saison (équivalent 2 ETP)

Budget général 2012 : 2 747 350 € :

Recettes propres : 761 346 €,

Subventions complément de prix : 1 413 320 €,

Autres subventions : 102 684 €,

Apport en nature : 470 000 €.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Tarif plein, de 5 à 30 € la place.

Tarif réduit (Jeunes - 26 ans, + 65 ans, groupe de 10 & +), de 10 € à 15 € la place.

Tarif Jour J, 10€ la place, 2 heures avant la représentation et durant 1 heure, c'est 10€ pour tout le monde.

Tarif RSA, 5 €.

L'équipe des relations publique propose une tarification adaptée pour les publics scolaires et associatifs.

Accessibilité aux personnes handicapées

Rampe d'accès et ascenseur pour accéder à la grande comme à la petite salle.

Adaptation particulière à la venue au spectacle (Plaquette de saison sur support audio pour les mal/nonvoyants), interprétariat de spectacle en LSF pour le public sourd...

Tarification particulière pour les personnes concernées par un handicap. Les accompagnateurs des personnes à mobilité réduite bénéficient aussi de la même tarification.

ENGAGEMENTS 2012-2015

Présentation du projet Variations sur...

L'un des enjeux du projet artistique conduit au Théâtre de la Croix-Rousse est de faire évoluer la relation qu'il entretient avec son public. Passer de l'idée de la satisfaction de tous pour aller vers un théâtre très ouvert qui accompagne chaque individu dans un parcours artistique formateur, original... heureux.

Les spectacles proposés s'adressent au plus large public. C'est en mélangeant sans cesse démocratisation, initiation et exigence que le Théâtre de la Croix-Rousse reste authentiquement populaire. Cette relation très forte que le Théâtre entretient avec son territoire, porte ces valeurs de solidarité et de liberté à travers un programme d'actions artistiques en lien avec le milieu associatif et éducatif.

Au-delà des actions culturelles et d'éducation artistiques menées tout au long de l'année le Théâtre de la Croix-Rousse propose de conduire un grand projet au croisement de l'ensemble de ces actions. Confié à son directeur ou à un metteur en scène invité dans le cadre d'une création au Théâtre ce projet intitulé Variations sur aura lieu tous les deux ans. Il vise à réaliser un spectacle d'envergure où se croisent sur un même plateau des amateurs confirmés aussi bien que des publics éloignés de la pratique théâtrale ou musicale accompagnés par des professionnels du spectacle ; musiciens, chanteurs, comédiens, techniciens, grâce à un travail de un an à 18 mois en ateliers.

Pour 2011/2012 Notre West Side Story a réuni près de 200 personnes, répartis en 12 groupes (enfants, adolescents, adultes et seniors) notamment : le chœur d'oratorio de Bernard Tétu, le groupe de théâtre de l'Ordre des avocats, les classes primaires de l'Ecole Diderot du quartier Ménival (5° ardt) une classe du collège Marot (4° ardt), des enfants en suivi scolaire du centre social Quartier-Vitalité, des patients de l'hôpital de jour Jean Perrin et des familles suivies par la Fédération de Notre Dame des Sans-abris...

Ces groupes, ont suivi des ateliers durant toute la saison, encadrés par des artistes professionnels et intervenants, chacun ayant à charge d'imaginer une variation sur West Side Story, soit à partir de la musique soit à partir des thèmes de la pièce (la violence urbaine, la danse de rue, l'intolérance, etc.). De cette mosaïque de publics et de points de vue, Jean Lacornerie, a reconstitué et mis en scène un « spectacle-chorale » avec les 200 participants les 5 et 6 juin 2012 devant un public de provenances les plus diverses.

Variations sur occupe une place importante du projet artistique et culturel de La Croix Rousse. C'est à travers cette action qui prône la diversité des publics, tant par le biais de la sensibilisation à la pratique artistique que par l'appropriation du lieu et la venue au théâtre que le Théâtre de la Croix-Rousse répondra à ses différents engagements mentionnés dans la 3^e Charte de Coopération Culturelle.

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes de la Croix-Rousse

- Participer aux commissions culture - Pentes de la Croix-Rousse.
- Développer les contacts avec des acteurs des Pentes de la Croix-Rousse.
- Construire avec des partenaires privilégiés des axes de travail à long terme.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte des publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socio professionnelle

Poursuivre et pérenniser les partenariats avec les structures d'insertion : IFRA, ALIS...

Personnes âgées

Accueil de personnes âgées isolées et de personnes en résidence.

Mise en place d'une tarification particulière pour les seniors isolés connus des services de la Ville.

Partenariat avec les mairies d'arrondissement pour préparer au mieux la venue des personnes âgées.

Partenariat avec diverses associations réunissant des seniors, encouragement à la pratique théâtrale et musicale.

Partenariat avec la mairie du 4^e pour encourager les seniors à la participation des projets d'envergure du Théâtre, comme Variations sur.

Personnes présentant un handicap

Poursuivre les partenariats engagés avec les associations accompagnant des personnes handicapées :

- Venue régulière des personnes handicapées au théâtre,
- Visite particulière du théâtre,
- Rencontres de professionnels,
- Petites formes de théâtre dans les locaux des associations,
- Adaptation particulière à la venue au spectacle (Plaquette de saison sur support audio pour les mal/nonvoyants), interprétariat de spectacles en LSF pour le public sourd...,
- Encouragement à la pratique théâtrale.

Publics « empêchés »

Culture et Santé : Partenariat depuis 3 saisons avec le Centre de Jour Jean Perrin dans le cadre d'un atelier théâtral et musical, travail autour des œuvres présentées au Théâtre.

Culture en prison : Poursuivre & pérenniser les résidences d'artistes dans les Maisons d'Arrêt de Lyon.

Engagements dans le champ éducatif

Mise en place de différents projets pédagogiques de pratique théâtrale et musicale, menés par des professionnels dans les établissements scolaires ; de l'école primaire à l'Université Tous Ages autour des spectacles accueillis.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Saison 2009-10

Quelques indicateurs...

3.14% des abonnés habitent un quartier CUCS ou sont considérés publics « empêchés », 4,5% des spectateurs qui achètent des places hors abonnement.

Coût direct sur la thématique insertion culture : 2 616€.

Les actions liées à la Charte représentent 1,62% du budget.

THEATRE DES CELESTINS



Direction Claudia STAVISKY et Patrick PENOT
Référents Didier RICHARD et Marie-Françoise PALLUY, chargés des relations publiques
4 rue Charles Dullin 69002 Lyon
Tel 04 72 77 40 40
Mail didier.richard@mairie-lyon.fr / marie-francoise.palluy@mairie-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE : Les Célestins, un Théâtre au cœur de la cité

Un lieu de patrimoine et d'histoire.

Situé au cœur de Lyon, le Théâtre des Célestins est un des rares théâtres français, avec la Comédie Française et le théâtre de l'Odéon, à pouvoir commémorer plus de deux siècles d'art dramatique. Dirigé par Claudia Stavisky et Patrick Penot, cette institution lyonnaise poursuit sa mission de création, de production et de diffusion. Avec la 3ème édition du festival Sens Interdits en 2013 et l'association à la Compagnie MPTA / Mathurin Bolze, la programmation s'ouvre à de nouvelles formes et langages théâtraux.

Entièrement rénové entre 2003 et 2005, il est devenu l'un des Théâtres à l'Italienne les plus « performants » d'Europe. Avec ses deux salles, il s'affirme aujourd'hui comme une véritable maison de création et de production offrant au public une programmation exigeante qui allie grandes œuvres du répertoire et créations contemporaines. Avec plus de 110 000 spectateurs par saison, le Théâtre des Célestins se positionne comme l'une des toutes premières maisons de Théâtre en France.

La Grande salle compte 700 places et la salle Célestine 130 places.

Un théâtre ouvert sur le monde.

Au-delà de l'ouverture au plus grand nombre, les pierres angulaires de son action depuis plus de dix ans sont convergence et rayonnement nationaux et internationaux, inscription des enjeux artistiques à tous les échelons territoriaux, développement de propositions innovantes en direction de nouveaux publics.

Aujourd'hui les Célestins sont principalement financés par la Ville de Lyon (à hauteur de 60%) et reçoivent des subventions de projets de la part des départements du Rhône, de la Drôme, de la région Rhône Alpes, de la DRAC Rhône Alpes ou encore d'organismes parapublics. Il se finance aussi pour partie sur ses recettes propres (billetterie à hauteur de 26%).

Un théâtre de création et de soutien aux auteurs vivants.

Une des lignes de force des Célestins est la défense des auteurs vivants à travers la programmation d'artistes comme Enzo Cormann, Arnold Wesker, Serge Valetti, Edward Bond, Martin Crimp, Lars Norén, Cristina Comencini, Jalila Baccar, Arkadi Babtchenko... Dans le cadre de cette mission, l'équipe des Célestins accorde une attention particulière à la remuante génération des trentenaires et des quadragénaires : David Harrower, Sergi Belbel, Anthony Neilson, Rafael Spregelburg, Mathieu Bertholet, Sarah Fourage, Fabrice Melquiot, Wajdi Mouawad ou Nathalie Fillion...

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Ressources humaines : 54 permanents ETP, 14 occasionnels ETP, 14 techniciens intermittents ETP, 2 artistes intermittents ETP

Budget de fonctionnement en 2012 : 8 000 000 €

Dépenses :	48 % de charges fixes	Recettes :	54 % de subventions
	52 % de dépenses artistiques		46 % de recettes propres

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Une politique tarifaire adaptée incitative est mise en place sur l'ensemble des spectacles programmés :

- un tarif spécifique pour les demandeurs d'emploi,
- un tarif spécifique pour les personnes handicapées,
- un tarif à - 50 % pour les -26 ans,
- Des places à 8 € en dernière minute pour les -26 ans,
- Des places à 10 € pour les personnes âgées sur certaines représentations par le biais de la Délégation aux personnes âgées (ville de Lyon),
- Des tarifs encore plus réduits pour les groupes scolaires : 8 €, 11 €, 15 € selon les séries.

Les Célestins vont plus loin dans leur engagement, par le don de places à des publics éloignés de la culture, en partenariat avec Culture pour tous qui coordonne les associations sur le terrain.

Médiations et communications spécifiques

La médiation découverte :

- Les visites comme porte d'entrée au théâtre : elles ont un rôle de familiarisation avec le théâtre, par un accueil adapté. Elles sont menées conformément aux impératifs liés à chaque type de public : visite tactile, traduite en langue des signes, avec un interprète pour les personnes non francophones...
- Des temps de découverte permettent au public d'être inclus dans le processus artistique : Répétitions publiques, pourparlers organisés autour de thèmes en écho aux spectacles, petites formes théâtrales dans des lieux extérieurs non dédiés au spectacle : lieu public, bibliothèque, marchés forains, restaurant universitaire...

La médiation participative - l'implication du public par un biais autre que le spectacle :

- Tout au long de l'année, des rencontres ponctuelles ainsi que des ateliers de pratique artistiques avec les équipes des spectacles sont organisées, soit pour le tout public, soit pour des groupes formés.
- Des parcours théâtre sont mis en place, sous le format visite + rencontre + 12h d'ateliers + spectacle, et permettent un accompagnement de groupes éloignés de la culture.
- Des ateliers de pratique représentant 35 à 50h de travail, donnent lieu à une présentation publique avec des metteurs en scène ou comédiens de la région et en présence des auteurs.

Accessibilité aux personnes handicapées

Des moyens sont mis en œuvre pour que tous les publics puissent avoir accès aux spectacles : audiodescriptions, boucles magnétiques. Chaque saison, une communication particulière est mise en place sur les spectacles accessibles aux personnes malvoyantes et malentendantes. En outre un soin particulier est apporté à l'accessibilité à la salle pour les personnes à mobilité réduite.

ENGAGEMENTS 2012-2015

Depuis 2001, les Célestins ont inscrit au cœur de leur projet l'ouverture du théâtre en direction de tous les publics. Différentes actions d'accompagnement sont ainsi mises en œuvre pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la diversité des textes et des formes proposée par la programmation.

Dans le cadre du volet Culture défini dans les Contrats urbains de cohésion sociale, les Célestins se sont engagés depuis plus de 10 ans maintenant autour de différentes thématiques : Culture et Insertion, Culture et Prison, Culture et Handicap.

En lien permanent avec la programmation et avec les artistes, comédiens, metteurs en scène, écrivains, techniciens qui prennent part autour des créations et des spectacles accueillis, les Célestins ont construit des actions pour les différents publics par l'intermédiaire de relais associatifs, pédagogiques, de structures d'insertion, et s'engagent d'une part sur un axe territorial en créant des projets au cœur des quartiers en difficulté (Gerland, la Duchère,...) et d'autre part sur les axes thématiques évoqués ci-dessus.

L'ensemble des actions menées en direction des différents publics se définit autour de deux grandes orientations : la médiation découverte et la médiation participative. (voir partie précédente).

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Pentes de la Croix-Rousse

Au regard du PCT, les Célestins souhaitent travailler avec le soutien des acteurs du quartier sur deux orientations fortes :

- la prise en compte des publics les plus isolés,
- le travail de valorisation et de connaissance du patrimoine avec un axe fort autour des enjeux définis par les Célestins au travers du Festival Sens Interdits. La richesse pluriculturelle du quartier et la particularité de la programmation des Célestins permettra d'établir des passerelles pertinentes et des rencontres interculturelles.

Moncey-Voltaire / Guillotière

Depuis 2009, Les Célestins ont régulièrement construit des actions et un partenariat régulier et solide avec L'IFRA (rue de l'Épée). Nous souhaitons associer de nouveaux acteurs locaux et des habitants de ce quartier à notre travail de proximité et de sensibilisation à la découverte des différents langages théâtraux.

Cités sociales de Gerland

Avec l'implantation d'un chapiteau dans le quartier avec Lorenzaccio en 2010, les Célestins sont toujours très attachés à développer des actions auprès des publics des Cités Jardins et du 7ème arrondissement. Tant au niveau de l'insertion menée auprès des jeunes (l'intégration au sein de nos équipes d'accueil) que de la sensibilisation des habitants au théâtre sous toutes ses formes de langages (théâtre classique, contemporain, art circassien...), les Célestins s'engagent sur l'un des objectifs du projet culturel du quartier : « tisser des liens entre les Cités sociales et leur environnement ».

Duchère

Suite au partenariat très fort engagé avec Le Fanal à l'occasion du Festival Sens Interdits édition 2011, les Célestins souhaitent développer leur démarche de rencontres et d'accompagnement des publics les plus éloignés tant au niveau géographique que culturel. L'équipe des relations publiques iront à la rencontre des familles et des publics, touchés par la question de la rénovation urbaine dans ce qu'elle a de plus déstabilisant. Avec la force des différentes paroles théâtrales, ce sera l'occasion de trouver des temps d'échange et de partage avec le quartier de la 3ème colline de Lyon.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagement dans la prise en compte des publics prioritaires

Autour de cette thématique, le Théâtre des Célestins continue de développer des actions auprès des publics les plus éloignés du Théâtre en proposant à la fois des projets participatifs et de découverte du monde du Théâtre. L'objectif est d'agir sur la mixité des publics en mêlant des publics de diverses origines : géographiques, sociales, intergénérationnelles, communautaires à se retrouver aux Célestins autour des spectacles de théâtre contemporain, internationaux ou classiques qui sont proposés et en devenant cet espace de rencontres « utopiques » mais finalement possible.

L'attention sera notamment portée auprès des publics suivants :

Personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle

Dans le développement des actions pour l'insertion, le Théâtre des Célestins s'est engagé à favoriser l'emploi au sein même de ses équipes. Les équipes techniques et administratives accueillent des jeunes en contrat en alternance sur des longues périodes. L'ensemble de l'équipe d'accueil est aussi un cadre ressources pour accueillir de jeunes étudiants ou des jeunes éloignés du cadre scolaire en situation de réinsertion. Pendant les 3 années à venir, les Célestins souhaitent renforcer cette démarche de soutien de l'emploi. La direction du Théâtre a signé en 2012 la charte des 100 entreprises pour l'emploi.

Personnes âgées

En renforçant des actions de sensibilisation et en mettant en place des tarifs privilégiés pour favoriser la venue des personnes âgées pour qui la sortie théâtrale est un moment de partage et des rencontres.

Publics jeunes

En développant des actions auprès des structures sociales et d'éducation populaire pour aller à la rencontre des plus jeunes pour qui le théâtre est encore un lieu très éloigné de leur quotidien.

Personnes présentant un handicap

Depuis de nombreuses années, le théâtre organise et finance des opérations d'audio description pour publics aveugles ou malvoyants. Grâce à un texte en voix off, les spectateurs munis d'un casque peuvent entendre une description des décors et des différents déplacements des comédiens.

Pour les publics malentendants, des casques et une boucle magnétique sont mis à leur disposition sur l'ensemble de la programmation. Des visites en LSF sont aussi proposées aux associations réunissant ces publics.

Engagements dans le champ éducatif

Avec l'émergence de cette thématique, le théâtre des Célestins pourra valoriser l'ensemble des actions déjà existantes dans les milieux scolaires en zone prioritaire. Depuis de nombreuses années, notre démarche d'ouverture vers le plus jeune public nous permet d'enregistrer aujourd'hui une forte proportion des – 26 ans dans la fréquentation de notre établissement (environ 25%). Au-delà des spectacles, cette démarche s'accompagne de temps forts (rencontres, répétitions, ateliers, découverte des métiers, ...) auprès des cibles jeunes.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Cette thématique s'inscrit évidemment dans les objectifs de notre établissement avec une programmation qui donne une place forte à toutes les paroles, tous les cheminements artistiques. Ce sera ici l'occasion de poursuivre et de renforcer des actions spécifiques en direction des artistes étrangers ou issus de la diversité avec notamment les actions menées autour du festival Sens Interdits.

REFERENTIEL D'EVALUATION – en cours

Objectif de géolocalisation des abonnés et des partenaires.

THEATRE DU POINT DU JOUR



Direction Gwenaël MORIN
Référente Elodie LAIMENE-ERARD, administratrice
7, rue des Aqueducs – 69005 Lyon
Tel 04 72 38 72 50
Mail elodieerard@gmail.com

PRESENTATION GENERALE

Théâtre Permanent est le nom du projet pour le Théâtre du Point du Jour porté par Gwenaël Morin et sa troupe. Nommé à la direction de ce théâtre depuis le 1er janvier 2013 et jusqu'au 30 juin 2017, Gwenaël Morin se donne pour mission d'éprouver la valeur et la force du théâtre dans sa capacité à affirmer un point d'engagement, d'énergie et de sens au cœur de la ville contemporaine. Cette œuvre théâtrale s'organise au jour le jour de la manière suivante :

A partir du 1er septembre 2013

Le Théâtre du Point du Jour est ouvert les 21 premiers jours de chaque mois (sauf dimanches et lundis), avec :

- Atelier de transmission ouvert à tous, le matin,
- Répétition de la troupe, l'après-midi,
- Représentation publique, le soir à 20h.

Le rôle de Gwenaël Morin en tant qu'artiste est de « donner forme ». Avec le théâtre, la matière de son art est le temps. Il travaille, il œuvre à donner forme au temps.

Le Théâtre Permanent donne forme à un temps public qui dépasse le temps du simple spectacle. En ce sens le Théâtre Permanent transforme en profondeur la relation du public avec le théâtre. Le Théâtre Permanent n'est pas le programme d'un lieu culturel, il est une affirmation artistique, c'est-à-dire une œuvre d'art.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Statut : Société par actions simplifiées (SAS)

Ressources humaines :

- 4 ETP salariés de la SAS + temps partiel agents d'accueils,
- 3 agents techniques municipaux.

Budget prévisionnel général en 2013 : 1 002 200€ dont financement public 853 000€.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire : 5 euros sans réservation.

ENGAGEMENTS 2012-2015

Les engagements seront précisés avant juin 2013.

THEATRE NOUVELLE GENERATION



Direction Nino D'INTRONA
Référent Julien FRAPPA, relations publiques
23 rue de Bourgogne – 69257 Lyon cedex 09
Tel Tél : 04 72 53 15 11
Mail rp@tng-lyon.fr

PRESENTATION GENERALE

En tant que Centre Dramatique National, le Théâtre Nouvelle Génération est un lieu dédié en priorité à la création théâtrale. Il fait partie des 33 institutions culturelles françaises à bénéficier de ce label d'excellence, attribué par le Ministère de la Culture au regard de la qualité artistique du projet. Dirigé par un artiste - Nino d'Introna - ce Centre Dramatique National s'engage, dans le cadre d'un contrat de décentralisation de trois ans, à réaliser au moins cinq productions ou coproductions.

A l'écoute des préoccupations contemporaines, le Théâtre Nouvelle Génération explore toutes les formes de théâtre susceptibles de toucher un public intergénérationnel : théâtre d'objet, théâtre musical, marionnettes, danse, cirque, opéra... Pour ce faire, il s'appuie aussi bien sur des textes du répertoire, des œuvres littéraires que des textes contemporains.

Poursuivant une politique de sensibilisation à l'art dramatique, en direction des jeunes publics (en milieu scolaire ou hors temps scolaire) comme des adultes, le Théâtre Nouvelle Génération est aussi un lieu de ressources pour le monde de l'éducation et les artistes. Sa mission de formation s'exprime à travers des ateliers de pratique théâtrale, des rencontres avec les équipes artistiques (metteur en scène, scénographe, auteur, acteur, dont certains sont en résidence), des visites du théâtre et le Pôle Régional pour l'Education Artistique et Culturelle théâtre de Lyon

Lieu de partage, d'expérimentation et de transmission artistique, ce Centre Dramatique National est l'un des seuls en France à voir se côtoyer, à chaque représentation, un public d'enfants et d'adultes, animés par le même désir de vivre un acte théâtral riche en émotions. Dans ce théâtre qui repousse sans cesse les limites du merveilleux et où l'imaginaire se déploie en toute liberté, la ferveur artistique ne connaît aucune frontière d'âge, ni de genre. Vibrant à l'unisson, la scène et la salle célèbrent tous les aspects de la vie. Le spectacle devient une nourriture pour l'âme et le cœur de chaque spectateur.

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

Le TNG/CDN est une SARL/SCOP à capital variable.

Ressources Humaines :

10 permanents, 6 techniciens municipaux, Intermittents artistiques et techniques.

Directeur artistique et général, Conseillère artistique, Administratrice, Direction Technique, Assistante technique, Assistante de direction et aménagement du territoire, diffusion, presse et communication, Comptable, Relations avec les publics et action culturelle (dont PREAC Théâtre), Billetterie, réservations et scolaires, Accueil des publics et des compagnies.

Deux artistes associés : un auteur, un compositeur/musicien

Equipe technique Ville de Lyon : un chef de service intérieur, 5 régisseurs, 3 gardiens, un factotum et une personne extérieure pour l'entretien.

Budget global 2012 : 1 746 250 €

- Subventions : 1 397 000 €,
- Ministère de la Culture : 814 000 €,
- Ville de Lyon : 388 000 €,
- Conseil général : 95 000 €,
- Conseil régional : 60 000 €,
- PREAC : 40 000 €,
- Recettes propres : 20 à 30% soit environ 349 250 €.

CONDITIONS D'ACCES DES PUBLICS

Politique tarifaire

Abonnement

Individuel, à partir de 3 spectacles :

- 11 € par spectacle : adulte,
- 8 € par spectacle : jeune - 18 ans et étudiant - 26 ans, bénéficiaires du RSA,
- Scolaires et collectivités de jeunes, à partir de 2 spectacles,

- 6 € par spectacle : maternelles, primaires, collèges, collectivités de jeunes,
- 7 € par spectacle : lycées.

Hors abonnement

Individuel :

- 17 € : plein tarif,
- 9 € : tarif réduit (jeune - 18 ans et étudiant - 26 ans, bénéficiaires du RSA),
- 13 € : tarif trio (tarif valable à partir de 3 personnes venant à la même représentation ou sur présentation d'une carte : famille nombreuse, demandeur d'emploi, senior, adhérent Bibliothèque Municipale de Lyon, Ciné Duchère, Goethe Institut, Institut culturel italien, Instituto Cervantes de Lyon, Lyon City Card, cartes CEZAM, ALTS, KALIDEA, REDUCBOX et comités d'entreprise).

Scolaires et collectivités de jeunes :

- 7 € : maternelles, primaires, collèges et collectivités de jeunes,
- 8 € : lycées.

La Carte M'ra et le Pass'culture sont acceptés sur toutes les représentations. Tarifs exceptionnels sur certains spectacles.

Médiations et communications spécifiques

Rencontres régulières des structures sociales, et socioculturelles et implication dans des actions communes. Des partenariats privilégiés sont mis en place pour créer des passerelles et favoriser la découverte théâtrale pour tous : le réseau de bibliothèques d'arrondissement de Lyon et du Grand Lyon (lectures, des animations et des rencontres en écho avec les spectacles de la saison), les librairies, les musées, les cinémas, etc...

Actions de médiation avec le public et le milieu scolaire.

Visites du théâtre, découverte des coulisses, de la technique, des répétitions sur réservation.

Le TNG/CDN est un lieu ressources, en tant que PREAC (Pôle Régional pour l'Education Artistique et Culturelle), il accompagne la mise en œuvre d'actions de formation (enseignants et acteurs culturels), de documentation et d'animation d'un réseau de personnes-ressources pour le théâtre.

Rencontres du public et des équipes artistiques à l'issue des représentations.

Accessibilité aux personnes handicapées

La configuration des deux salles de spectacle ne permettant pas l'accès aux fauteuils roulants, l'accueil des personnes à mobilité réduite ne peut se faire que sous certaines conditions. Aussi, pour faciliter la venue des personnes handicapées, il est impératif de contacter le service des réservations.

ENGAGEMENTS 2012-2015

ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

Vaise

Rencontre entre anciens et nouveaux habitants.
Prise en compte des publics les plus en difficulté.
Publics jeunes.
Pôle social et culturel.

Duchère

Diversité.
Rencontre anciens nouveaux habitants.
Mobilité.

ENGAGEMENTS THEMATIQUES

Engagements dans la prise en compte des publics prioritaires

Personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle

Renforcement des actions de médiation auprès de différentes structures d'insertion.

Mise en place de tarifs spécifiques et d'actions pour le festival régénération afin de favoriser la venue sur plusieurs spectacles.

Personnes âgées

Mise en place de tarifs spécifiques.

Publics jeunes

De part la nature de ses missions, le TNG s'engage vis-à-vis des publics jeunes et intergénérationnels : éducation artistique, dossier d'accompagnement, visites de théâtre, rencontre, tarif spécifique, séances scolaires.

F/H, Egalité, mixité

Mise en avant des artistes féminines dans la programmation.

Actions et tarifs spécifiques en partenariat avec le Forum des réfugiés, le secours populaire et culture pour tous.

Personnes présentant un handicap

Accompagnement de personnes présentant un handicap dans les pratiques culturelles (séances en LSF, visite spécifique du théâtre à des groupes de personnes aveugles).

Engagements dans le champ éducatif

Mise en cohérence à l'échelle territoriale des projets éducatifs PEL, projets culturels de territoire PCT et projets d'éducation artistique PTEAC.

Présence dans l'école des créateurs et opérateurs culturels.

Ressources du champ culturel pour promouvoir une éducation tout au long de la vie.

Engagements dans l'amélioration de la participation et des processus démocratiques

En suscitant et accompagnant les initiatives des habitants.

Engagements dans la prise en compte des diversités et le partage d'idées et de valeurs communes

Lutter contre les discriminations dans le champ de la culture.

Accompagner l'expression des groupes et des pratiques minoritaires ou émergents.

Histoire et connaissance partagée des différentes cultures.

Elaboration d'un autre rapport au monde, à l'environnement naturel.

Engagements dans la prise en compte des questions environnementales

Eco responsabilité liées aux actions culturelles et événementielles, et place de la culture dans l'élaboration des Plans Climats Energie Territoriaux.

Dimension végétale, environnementale des projets artistiques dans les espaces publics ou urbains.

Elaboration d'un autre rapport au monde, à l'environnement naturel.

REFERENTIEL D'EVALUATION – Saison 2010-11

Quelques indicateurs...

32% des écoles accueillies sont en quartier CUCS.

Part du budget : 14 490€.

La Charte de Coopération Culturelle est animée et suivie par la Mission de Coopération Culturelle à la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Lyon.

Marc Villarubias : 04 72 10 51 78
marc.villarubias@mairie-lyon.fr
Responsable de la Mission

Sophie Lacroix : 04 72 10 51 83
sophie.lacroix@mairie-lyon.fr
Chargée de développement culturel (quartiers CUCS des 1^{er}, 7^{ème} Gerland, 8^{ème} arrondissements)

Xavier Lucas : 04 72 10 51 82
xavier.lucas@mairie-lyon.fr
Chargé de développement culturel (quartiers CUCS des 3^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème} Guillotière et 9^{ème} arrondissements)

Le volet culture insertion socioprofessionnelle est animé et suivi par la Mission Insertion Culture – ALLIES PLIE de Lyon.

Myriam Albet : 04 78 60 89 99
Myriam.ALBET@MDEF-Lyon.fr
Responsable de la Mission

Les projets culturels de territoire sont animés conjointement par la Mission de Coopération Culturelle et les équipes territoriales

Mission Quartiers Anciens : 04 72 10 35 90
Pentes de la Croix-Rousse : nathalie.planas@mairie-lyon.fr
Moncey-Voltaire Guillotière : myriam.nicolas@mairie-lyon.fr

Mission Gerland : 04 37 65 39 10
stephane.badonnel@mairie-lyon.fr

Mission Développement Social Local : 04 26 99 65 76
delphine.gohlke@mairie-lyon.fr
Ménival / Janin / Jeunet / Vaise / Vergoin

Mission Entrée Est : 04 72 78 51 30
Mermoz / Moulin à Vent : herve.genco@mairie-lyon.fr
Etats-Unis / Langlet-Santy : sonia.tron@mairie-lyon.fr

Mission Duchère : 04 37 49 73 90
lorana.vincent@mairie-lyon.fr
